

EHB
IFFP
IUFFP

EIDGENÖSSISCHES
HOCHSCHULINSTITUT
FÜR BERUFSBILDUNG

INSTITUT FÉDÉRAL
DES HAUTES ÉTUDES
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ISTITUTO
UNIVERSITARIO FEDERALE
PER LA FORMAZIONE PROFESSIONALE

PROGRAMME 2010 - 2011



IFFP Formation continue

Préambule

Il existe d'importants écarts dans la participation des uns des autres aux activités de formation continue. Quelques uns ne s'inscrivent que rarement à de telles activités, pendant que certains de leurs collègues y prennent part régulièrement.

Invoquer une inégale appétence pour expliquer ces écarts est certes commode, mais ne permet à l'évidence pas de rendre compte de tout ce qui joue un rôle. Car il y a aussi d'autres facteurs qui exercent une influence: la possibilité de s'organiser (au plan familial, professionnel, etc.) pour libérer du temps afin de continuer de se former, le soutien financier dont on bénéficie ou non, la plus ou moins grande importance accordée par son employeur à la formation tout au long de la vie, l'impact des formations suivies en termes d'évolution professionnelle, etc.

Un aspect qui entre également en ligne de compte concerne la composition de l'offre de formation proposée. En ce sens, le programme de formation continue 2010/2011 de l'IFFP a été élaboré avec le constant souci:

- de mettre à disposition des acteurs de la formation professionnelle un éventail de propositions diversifiées, de manière à ce que chacun puisse y trouver matière à la mise à jour de ses connaissances, à l'approfondissement de ses compétences ou encore à son développement professionnel;
- d'aménager ces sessions de formation en tenant compte des paramètres (durée, calendrier, etc.) favorisant autant que possible un accès et une participation les plus large possible;
- de maintenir un niveau de prix supportable, sans négliger l'exigence de tendre vers un autofinancement des cours.

Dès lors, que vous soyez enseignants ou membres des équipes de direction des écoles professionnelles, formateurs des cours interentreprises, experts dans les procédures de qualification, collaborateurs des services cantonaux de la formation professionnelle, conseiller en orientation ou en insertion, etc., nous nous réjouissons de vous accueillir dans le cadre des cours du programme de formation continue 2010/2011. De même, nous nous tenons volontiers à votre disposition pour répondre aux demandes que vous nous adresserez et organiser de concert avec vous les activités (conférences, échange d'expériences, analyse de pratiques, etc.) correspondant au mieux à vos besoins et attentes.

Daniel Lambelet

Responsable «Formation continue» IFFP Lausanne

daniel.lambelet@iffp-suisse.ch

Pour faciliter la lecture du contenu de ce programme, le masculin est utilisé en lieu et place des deux genres.

Table des matières

1. AUX ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1.1 Démarrer comme enseignant/formateur

- Initiation pédagogique pour les nouveaux enseignants/formateurs 10
- Rédiger un objectif pédagogique, de quoi s'agit-il et pourquoi faire? **NOUVEAU** 11
- Qui sont ces ados? **NOUVEAU** 12
- Un zoom sur l'élaboration de tests de connaissances **NOUVEAU** 13
- Travailler en sous-groupes: mode? perte de temps ou gain d'efficacité? **NOUVEAU** 14
- Les fondements de l'animation: quelles méthodes pour quelles situations? **NOUVEAU** 15
- *Animer des sessions de formation pour adultes (certificat FSEA 1)* 16

1.2 Enrichir sa boîte à outils

- Certificat modulaire d'éthique appliquée en éducation (5 ECTS) **NOUVEAU** 20
- Certificat modulaire en PNL pour intervenant en formation professionnelle (5 ECTS) **NOUVEAU** 22
- Les derniers développements en PNL pour renforcer ses compétences d'enseignant/formateur **NOUVEAU** 24
- Intégrer le développement et l'évaluation des compétences sociales et méthodologiques dans son enseignement 25
- Analyse de problématiques propres aux apprentis **NOUVEAU** 26
- L'intelligence des émotions **NOUVEAU** 27
- Sans peur devant la classe **NOUVEAU** 28
- Garantir une communication de qualité avec les apprentis 29
- Techniques de recherches d'emploi: comment les aider à décrocher le 1^{er} job? 30
- Atelier d'écriture: à vivre et à faire vivre **NOUVEAU** 31
- Comment mieux concilier les contextes et logiques des différents lieux de formation professionnelle **NOUVEAU** 32
- Être mentor: accompagner des jeunes et des adultes en formation **NOUVEAU** 33
- *Brevet Fédéral de Formateur d'Adultes (BFFA): modules 2 à 5* 34
- *CAS Conseil et accompagnement à la reconnaissance et validation des acquis (15 ECTS)* **NOUVEAU** 37

1.3 Intégrer les TIC dans son enseignement

- Utiliser les nouvelles technologies dans son contexte d'enseignement, de formation: ateliers de partage **NOUVEAU** 40
- Intégrer les nouvelles technologies dans mon enseignement: oui, mais pas tout seul! **NOUVEAU** 41

1.4 Mieux connaître son public

- Génération Y: qui sont-ils? Comment les aborder? **NOUVEAU** 44
- Comment mieux communiquer avec l'adolescent? 45

- Comment mieux communiquer avec l'adolescent, approfondissement NOUVEAU	46
- Dyslexie, haut-potentiel et hyperactivité: 3 difficultés spécifiques sous la loupe de spécialistes NOUVEAU	47
- Regards sur les troubles psychologiques à l'adolescence NOUVEAU	48
- <i>CAS Dynamique interculturelle et gestion de la diversité (10 ECTS)</i>	49
- <i>CAS Dynamique interculturelle et gestion de la diversité mention enseignement du français langue d'accueil (15 ECTS)</i>	49

1.5 Accompagner des publics en difficulté d'apprentissage et d'insertion

- Atelier de raisonnement logique (certificat modulaire - 5 ECTS).....	54
- Atelier de structuration logique (ASLOS).....	56
- Atelier de structuration spatiale (ASLOS).....	57
- L'aide stratégique ou comment donner à l'apprenti les clés de sa réussite NOUVEAU	58
- Évaluer pour mieux orienter et accompagner.....	59
- Faire entrer le travail dans sa vie: vers de nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes.....	60
- La motivation des jeunes en ruptures.....	61
- Aide sous contrainte ou comment aider une personne qui ne demande pas à l'être.....	62
- Aide sous contrainte ou comment aider une personne qui ne demande pas à l'être – approfondissement NOUVEAU	63
- L'entretien motivationnel, un levier pour le changement.....	64
- Ethique et secret de fonction dans l'accompagnement des jeunes en difficulté NOUVEAU	65
- <i>CAS Encadrement individuel (10 ECTS)</i>	66
- <i>CAS Mesures de soutien pédagogique (10 ECTS)</i>	68
- <i>DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale (30 ECTS)</i>	70

1.6 Gérer les situations difficiles

- Sensibilisation à la médiation (module 1).....	74
- Sensibilisation à la médiation (module 2).....	75
- La constellation professionnelle: outil pour résoudre des situations problématiques NOUVEAU	76
- La communication non-violente et créative (niveau 1).....	77
- La communication non-violente et créative (supervision).....	78
- Travailler avec des publics fragilisés ou démotivés NOUVEAU	79

1.7 Soutenir le processus d'apprentissage

- Techniques d'aide à l'explicitation: formation de base (certificat modulaire – 5 ECTS).....	82
- Comprendre l'apprenant grâce à la Gestion Mentale (module 1).....	84
- Comment aider l'apprenant à réussir grâce à la Gestion Mentale? Un outil: le dialogue pédagogique (module 2).....	85
- L'émotion et la motivation au service de l'enseignement: apports des neurosciences et des sciences affectives NOUVEAU	86
- Favoriser les transferts entre apprentissages scolaires et professionnels NOUVEAU	87

1.8 Délimiter son rôle professionnel

- Prendre sa place face aux élèves – approche de situations de formation dans une perspective systémique 90
- A quoi «sert» un formateur, un enseignant: les dimensions du contrat tripartite **NOUVEAU** 91
- De professionnel de métier à enseignant: un changement de rôle professionnel **NOUVEAU** 92

1.9 Prendre soin de soi et évoluer

- Constituer son portfolio personnel de compétences (certificat modulaire - 5 ECTS) 94
 - En groupe
 - En individuel **NOUVEAU**
- Conduite de projet «Ecole – Entreprise» 2010-2011 (CPE) 96
- La distance émotionnelle dans la relation pédagogique 99
- Construire une autorité qui autorise 100
- Ces changements qui nous gouvernent **NOUVEAU** 101
- Comment bien vivre dans mon costume de formateur ou d'enseignant? **NOUVEAU** 102
- La sophrologie pour vaincre le stress **NOUVEAU** 103

2. AUX ENSEIGNANTS DE BRANCHES

2.1 A tous les enseignants de branches

- *CAS Base de l'accompagnement dans la formation des responsables de la formation professionnelle, formation des mentors (10 ECTS)*..... 106

2.2 Santé-social

- L'analyse de l'activité, un outil dans l'accompagnement 110
- Soutenir des apprentis ASSC/ASE dans des situations professionnelles douloureuses.. 111
- *CAS Formateur à la pratique professionnelle ES – domaine social – (10 ECTS)*..... 112
- Certificat de praticien formateur ES (domaine Soins ambulanciers) **NOUVEAU** 114

2.3 Economie et société

- Economie d'entreprise – jour 1 **NOUVEAU** 118
- Economie politique – jours 2 et 3 **NOUVEAU** 119
- TVA – changements 2010 et 2011 **NOUVEAU** 120
- Enseigner l'économie par des jeux **NOUVEAU** 121
- Immersion dans le droit civil, commercial et pénal – réponses aux questions des enseignants à travers des cas pratiques – jours 1 et 2 **NOUVEAU** 122
- Droit pénal des mineurs – l'enseignant face à cette réalité **NOUVEAU** 123
- Droit des sociétés: SA, Sàrl et Personnes morales..... 124
- Développement durable: enjeux **NOUVEAU** 125
- Nouvelles technologies et Eco-entreprises **NOUVEAU** 126
- Comment parler d'organisation aux étudiants? **NOUVEAU** 127
- Les comportements sous le regard des neurosciences – de la motivation des collaborateurs à celle des élèves **NOUVEAU** 128
- Séminaire d'économie, Bienne – 2 jours **NOUVEAU** 129

2.4	Technique – Artisanat	
	- Les produits chimiques dangereux	132
2.5	Bureautique	
	- Compétences dans le système U-CH	134
2.6	Maturité professionnelle	
	- Interdisciplinarité en maturité professionnelle	136
2.7	Culture générale	
	- Le contexte de la Culture générale NOUVEAU	138
	- Offres Domaines Langue et communication et Société NOUVEAU	139
2.8	Langues (voir cahier spécial)	
3	AUX DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT, D'INSTITUTION ET ÉQUIPES DE DIRECTION	
	- Atelier d'automne: Manager la fonction «formation» en institution/école professionnelle NOUVEAU	146
	- Atelier de printemps: thème à fixer NOUVEAU	146
	- CAS – DAS – MAS Formation en Direction d'Institutions de Formation (FORDIF).....	147
4	AUX EXPERTS DES PROCÉDURES DE QUALIFICATION	
	- Concept de formation	150
5	LES OFFRES DE COURS À LA CARTE	
	- Modalités et exemples de formations organisées en institutions	152
6	CONSEIL ET SERVICE	
	- Présentation.....	154
7	APERÇU DE LA FORMATION INITIALE	
	- Présentation.....	156
8	INFORMATIONS PRATIQUES	
	- Formulaire d'inscription	158
	- Conditions générales	159
	- Proposition d'insertion de formation	161
	- Les collaborateurs du secteur Formation Continue	162

1 AUX ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1.1 Démarrer comme enseignant/formateur

Initiation pédagogique pour les nouveaux enseignants/formateurs

Jean-Pierre Blaser, formateur et enseignant professionnel

Frédéric Bovet, formateur et maître professionnel

Cyril De Goumoëns, formateur et maître professionnel de culture générale

Franchir le seuil d'une classe d'apprentis pour la première fois n'est pas chose facile. Partager ses premières expériences de conduite de classe et disposer de quelques outils pour être plus à l'aise dans sa nouvelle fonction d'enseignant/de formateur constituent un «kit de démarrage» incontournable.

OBJECTIFS

- Structurer une leçon, définir les objectifs, analyser et comparer les trois méthodes usuelles
- Analyser et mesurer le rôle de l'évaluation, de son principe général à sa réalisation, à partir des trois phases (avant, pendant et après le travail écrit)
- Identifier quelques situations problématiques courantes dans la conduite d'une classe d'apprentis
- S'approprier quelques outils de prévention et de gestion de ces situations

CONTENU

- Eléments didactiques: la préparation de l'enseignement, les méthodes pédagogiques favorisant l'apprentissage, l'évaluation
- Relations dans la classe: qui sont mes apprentis? la relation enseignant – apprentis

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Travail en groupes et en plénière sur la base d'exemples courants tirés de la pratique de l'enseignement
- Analyse et comparaison d'outils à disposition en vue d'améliorer son enseignement en classe

Durée: 2 jours

Dates: Sa 13 et Sa 27 novembre 2010

Réf.: SED-10-520

Prix: CHF 360.-

Rédiger un objectif pédagogique, de quoi s'agit-il et pourquoi faire?

Daniel Pellaux, responsable de filière à l'IFFP

Poser le cadre de son intervention rassure et structure l'action à mener. Définir de manière rigoureuse les objectifs visés y contribue.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes composantes d'un objectif et leur utilité
- Exercer la rédaction au travers d'exemples pris dans la pratique
- Poser les bases de l'évaluation en fin d'animation

CONTENU

- Les éléments constitutifs d'un objectif
- Les familles d'objectifs
- La progression pédagogique
- Inventaire avantages/limites

Durée: 3 heures de 17h00 à 20h00

Date: Je 9 décembre 2010

Réf.: SED-10-521

Prix: CHF 90.-

Qui sont ces ados?

Magali Feller, lic. en sciences de l'éducation et responsable de projet à l'IFFP

Devenir un homme ou devenir une femme, construire son identité, rêver et confronter ses rêves à la réalité, vivre ses relations amoureuses, devenir quelqu'un. Il est clair que pour les apprentis qui sont face à vous, la vie est ailleurs. Formation et travail sont au second plan. Cette courte formation propose de rappeler ce qui se joue à l'adolescence pour en tenir compte dans cette période de transition entre l'école obligatoire et le monde du travail que représente toute formation professionnelle.

OBJECTIFS

Prendre en compte, en tant qu'intervenant, les enjeux psychoaffectifs de l'adolescent.

CONTENU

- Concepts clés du développement psychoaffectif de l'adolescence à l'âge adulte
- Les enjeux des transitions

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et discussion autour d'extraits de films.

Durée: 3 heures de 17h00 à 20h00

Date: Je 20 janvier 2011

Réf.: SHU-11-613

Prix: CHF 90.-

Un zoom sur l'élaboration de tests de connaissances

Jean-Marc Pouly, maître d'enseignement à l'IFFP

Rédiger une épreuve, un test pour les élèves ou les participants nécessite d'avoir à l'esprit certains principes de base quant à l'évaluation. Apprendre à poser des questions pour être compris par celui qui va devoir la traiter n'est pas si simple qu'il y paraît.

OBJECTIFS

- Identifier les principes d'élaboration d'un test de connaissances
- Analyser l'influence du choix des critères de correction lors de la préparation d'un test
- Argumenter la cohérence de l'organisation et de la correction d'un test en lien avec le cursus formatif de l'apprenant et les buts recherchés

CONTENU

- Concept d'évaluation et test de connaissances: intention, public-cible, méthodologie, exigences et rédaction
- Critères d'évaluation: choix, influence

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exercices pratiques
- Analyse des exemples apportés par les participants
- Quelques apports théoriques

Durée: 3 heures de 17h00 à 20h00

Date: Je 3 février 2011

Réf.: SED-11-601

Prix: CHF 90.-

Travailler en sous-groupes: mode? perte de temps ou gain d'efficacité?

Roxanne Bruchez Ischi, formatrice brevetée et licenciée, 12 années d'expérience dans l'animation de groupes

Un constat non démenti aujourd'hui: «on n'apprend pas tout seul» mais comment s'y prendre pour faire des travaux de groupe, des temps d'apprentissage efficaces.

OBJECTIFS

- Définir les modalités du travail en sous-groupe en visant l'efficacité
- Identifier les situations propices à ce type d'activité
- Clarifier son rôle à cette occasion

CONTENU

- Les avantages et limites du travail en groupe en formation
- La création de sous-groupe
- Les phases de travail en sous-groupe
- Le rôle de l'enseignant – du formateur

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Travail en sous-groupe
- Apports théoriques

Durée: 3 heures de 17h00 à 20h00

Date: Je 17 mars 2011

Réf.: SED-11-600

Prix: CHF 90.–

Les fondements de l'animation: quelles méthodes pour quelles situations ?

Florence Coulin, ATP Consulting, coach et formatrice d'adultes, enseignante à l'école de Commerce et cheffe d'entreprise, responsable de 12 apprentis

Les publics et les situations rencontrés par un animateur sont très divers. Dans le but d'être efficace par rapport aux objectifs pédagogiques fixés, comment l'animateur peut-il mettre en œuvre les moyens à disposition et gérer des situations relationnelles parfois difficiles?

OBJECTIFS

- Poser les questions adéquates pour identifier les différentes dimensions de leur public
- Décrire les avantages et les inconvénients de plusieurs moyens matériels (flipchart, rétroprojecteur, power point, etc.)
- Déterminer le type d'intervention qu'il doit mener (instruction, formation, développement personnel)
- Formuler les méthodologies les mieux adaptées (frontal, travail de groupe, etc.)

CONTENU

- Exposés d'éléments méthodologiques
- Animations
- Débriefings

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Travail en groupe

Durée: 3 heures de 17h00 à 20h00

Date: Je 7 avril 2011

Réf.: SED-11-602

Prix: CHF 90.-

Animer des sessions de formation pour adultes

(Certificat FSEA 1)

Patrick Rywalski, responsable Formation continue certifiante à l'IFFP

Il s'agit de développer les compétences des formateurs d'adultes occasionnels ou expérimentés des écoles professionnelles, des associations professionnelles et des entreprises formatrices en leur proposant un parcours de formation diversifié. D'autres origines professionnelles sont également admises.

COMPÉTENCE VISÉE

- Préparer, animer et évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans leur domaine

PRÉ-REQUIS

- Avoir au moins 3 ans de pratique professionnelle dans au moins un métier
- Avoir au moins 1 année d'expérience professionnelle de formateur (au minimum 75 heures de prestations)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Curriculum vitae avec copie du titre de formation le plus élevé, attestations de travail spécifiant explicitement son rôle de formateur (animation en groupe d'adultes, accompagnement individualisé, organisation, etc.) et la durée des interventions
- Exercer une activité de formation pendant toute la durée de la formation

EVALUATION DE LA FORMATION

- Trois modalités d'évaluation à valider positivement pour l'obtention du certificat modulaire:
 - Participation active à la formation (présence d'au moins 80%)
 - Rédaction d'un texte de réflexion sur son propre processus d'apprentissage
 - Animation d'une séquence de formation en situation professionnelle
- A l'issue de la formation, une attestation de participation est remise ainsi qu'un Certificat modulaire aux personnes ayant validé la formation
- Ce Certificat modulaire correspond au Certificat FSEA1. Il est valable cinq ans comme certification partielle et permet, avec les autres certificats modulaires (M2 à M5), de présenter son dossier en vue de l'obtention du Brevet fédéral de formateur auprès de la FSEA

OBJECTIFS

- Transférer dans ses actions de formation les lignes directrices, les orientations pédagogiques et les conditions de qualification et de certification de son institution
- Analyser les caractéristiques de son public cible et adapter les objectifs d'apprentissage et les critères d'évaluation des acquis au temps à disposition et au mandat reçu
- Planifier la démarche didactique et les séquences de formation selon les critères propres à la formation d'adultes et justifier ses choix méthodologiques
- Tenir compte, dans ses démarches d'évaluation, de critères pertinents tels que: approche pédagogique, progrès d'apprentissage, climat de travail, possibilités de coopération offertes aux participants, modes d'intervention des formateurs
- Gérer les relations et interactions entre formateur et participants ainsi qu'entre les participants eux-mêmes (rôles, conflits, contrat, etc.)
- Analyser son propre comportement et en tirer les conséquences pour son rôle de formateur

CONTENU

Notions de base sur les spécificités de l'apprentissage et de la formation des adultes / réflexion lors de la planification, modèles didactiques simples / planification des séquences de formation / formulation précise des objectifs pédagogiques / adaptation des contenus de formation / méthodes et techniques adaptées à la formation d'adultes / élaboration de supports pédagogiques et utilisation des médias / méthodes simples d'évaluation / évaluation des acquis / réflexion sur le transfert didactique dans son domaine spécifique / notions de base en communication / conduite d'entretiens dans des groupes d'adultes apprenants / notions de base en dynamique de groupe / conflits et perturbations dans les groupes / réflexion sur sa conception personnelle de l'apprentissage / réflexion sur ses attitudes et comportements dans son rôle de formateur

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Accompagnement individualisé
- Demi-journées d'analyse de pratiques
- Micro-animations
- Séminaire résidentiel à Crêt-Bérard (2 jours)
- Travail personnel

Dates: Session d'automne 2010 (inscription jusqu'au 31 août 2010)
Session de printemps 2011 (inscription jusqu'au 31 janvier 2011)

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

1.2 Enrichir sa boîte à outils

Certificat modulaire d'éthique appliquée en éducation

Roger Cevey, éthicien, formateur et superviseur

Face à l'éclatement des valeurs et à l'inflation des normes, le paysage moral provoque de plus en plus d'incertitude. Souvent, les situations ne permettent plus un recours immédiat et rassurant à une réponse standard. Chacun par conséquent va être amené à produire sa propre réponse. Le besoin d'une réflexion critique se fait sentir dans de nombreux domaines professionnels et en particulier dans l'ensemble des pratiques sociales. De plus le mot éthique est souvent utilisé sans pour autant représenter la même chose pour tout le monde.

Les questions d'identité professionnelle, d'autorité, de violences dans et de l'institution, d'impasses et conflits dans la relation éducative ou pédagogique sont parmi les thèmes traités au cours de la formation.

BUT DE LA FORMATION

Initier à ce qu'est l'éthique professionnelle et l'éthique de l'éducation. Sensibiliser à la pensée par soi-même entre valeurs et normes personnelles, professionnelles et institutionnelles.

EVALUATION DE LA FORMATION

Chaque participant rédige un travail écrit d'une dizaine de pages (annexes documentaires en plus si nécessaire). Ce travail consiste en une critique d'une situation complexe vécue (au passé ou au présent) par l'auteur, à partir de l'ensemble des outils proposés au cours de la formation. Il s'agit donc de provoquer, d'accompagner et de soutenir l'intégration personnelle la plus lucide et la plus critique possible par les participants des acquis de cette étape de sa formation.

CERTIFICATION

A l'issue de la formation, les participants qui auront validé le travail écrit se verront remettre un certificat modulaire (5 ECTS) pouvant peut être pris en compte dans le cadre des formations continues certifiantes de l'IFFP.

OBJECTIFS

- Se familiariser avec le vocabulaire et les concepts de l'éthique appliquée
- Situer les principaux enjeux éthiques
- Repérer des situations problématiques en matière d'éthique
- Développer des outils de réflexion, de décision et d'intervention

CONTENU

- Définition de l'éthique appliquée
- Ethique de la relation éducative
- Ethique de l'institution
- Ethique de l'évaluation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Des apports théoriques, des échanges en plénière, des ateliers en sous-groupe, des études de cas font partie des moyens proposés pour favoriser l'apprentissage.

Les cours visent la participation active de chacun.

Durée: 8 jours

Dates: Ma 25 janvier, Me 2 mars, Lu 4 avril, Me 18 mai, Ma 20 septembre, Lu 24 octobre,
Me 16 novembre et Lu 5 décembre 2011

Réf.: SHU-11-611

Prix: CHF 1600.–

Certificat modulaire en PNL pour intervenant en formation professionnelle

Christiane Grau Martenet, professeure HES-SO Valais, formatrice en PNL (Programmation Neuro-Linguistique)

Les intervenants en formation professionnelle sont soumis à des attentes multiples et leur niveau de responsabilité s'accroît dans un contexte mouvant où l'agressivité monte, où l'éducation n'est plus toujours suffisamment assurée par la famille. Dans ces conditions, si le sentiment d'impuissance émerge, il fragilise le dynamisme et occasionne des tensions qui usent les professeurs. Dans une perspective d'efficacité, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'enrichir les compétences de ceux qui accompagnent et qui ont besoin de travailler sereinement avec distance et chaleur humaine, d'avancer méthodiquement grâce à des outils simples, rigoureux et efficaces.

La Programmation Neuro Linguistique est une discipline qui se penche sur notre manière de capter et de traiter l'information et sur la façon dont nous nous organisons pour agir. Dans ce cadre, l'apport de la PNL consiste en :

- Une explication simple du comportement humain qui permet de mieux connaître et comprendre les apprenants
- Un cadre de communication qui ouvre la relation pédagogique favorable à l'apprentissage
- Une démarche méthodologique qui facilite la cohérence de l'enseignement
- Des stratégies de motivation intrinsèque, inédites et performantes
- Une grande «caisse à outils» où l'accompagnant va trouver des procédures efficaces pour permettre à l'apprenant de débloquer les obstacles ancrés dans le passé, de gérer sa formation au présent et de construire son futur professionnel

La maîtrise d'un accompagnement de ce genre s'apprend et se perfectionne. C'est l'objet de la formation proposée ici. Elle se base sur la Programmation Neuro Linguistique (PNL) et s'articule autour de trois axes: approche théorique, expérience personnelle et étude de situations pratiques. Elle requiert l'implication active des participants.

BUT DE LA FORMATION

Dans le cadre de cette formation à unités capitalisables, les participants développeront leurs compétences dans les domaines de la compréhension de l'être humain, de la communication interpersonnelle et avec les apprentis, et de l'intervention pédagogique y compris en situations difficiles.

EVALUATION DE LA FORMATION

Présentation orale et résumé écrit de l'application de l'un des concepts de la PNL travaillés durant les modules à une situation pédagogique: présentation du concept, description de l'application, évaluation/autoévaluation de la démarche et des effets sur les apprenants.

CERTIFICATION

A l'issue de la formation, les participants qui auront participé à au moins 2 sessions de formation continue en PNL (6 jours) et présenté le travail d'application dans le cadre de la journée de validation (1 jour) se verront remettre un certificat modulaire de l'IFFP (5 ECTS) pouvant être pris en compte dans le cadre des formations continues certifiantes de l'IFFP.

PROGRAMME

Sessions obligatoires:

1. **Les derniers développements en PNL pour renforcer ses compétences d'enseignant/formateur** (descriptif p. 24)
2. **Journée de validation en vue de l'obtention du certificat modulaire en PNL pour intervenant en formation professionnelle** (descriptif ci-dessous).

Sessions à choix:

1. **Comment garantir une communication de qualité avec les apprentis?** (descriptif p. 29)
2. **La motivation des jeunes en ruptures** (descriptif p. 61)
3. **Les meilleurs outils de la PNL pour résoudre les problèmes pédagogiques du quotidien**
(Formation dispensée en mai 2010 et qui sera reprogrammée fin 2011)

JOURNÉE DE VALIDATION

INTENTION

Permettre à des personnes ayant suivi des sessions dans les 5 années qui précèdent la demande de certificat, de valider «leur parcours PNL» et obtenir un certificat modulaire d'une valeur de 5 crédits ECTS.

A cette occasion, le travail d'applications de la PNL est présenté par le candidat. Les transferts possibles et perspectives sont envisagés.

Durée: 1 jour
Date: Je 9 juin 2011
Réf.: SED-11-603
Prix: CHF 180.-

Durée: 6 jours + 1 jour de validation
Date: voir sous descriptifs des sessions
Prix: CHF 1'300.-

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

Les derniers développements en PNL pour renforcer ses compétences d'enseignant/formateur

Christiane Grau Martenet, professeure HES-SO Valais, formatrice en PNL (Programmation Neuro-Linguistique)

Les derniers développements de la PNL proposent des modèles simples de compréhension de l'apprenti et d'intervention pédagogique, utiles pour faciliter et améliorer l'enseignement en formation professionnelle. Il s'agit d'un cours de base¹.

OBJECTIFS

- Déceler les mécanismes-clés à l'origine de ses propres réactions et des comportements des apprentis
- Travailler efficacement et sans fatigue, y compris dans les situations difficiles

CONTENU

- Contextualisation et objectifs des participants
- Cadre conceptuel de référence
- Organisation personnelle de l'enseignant
- Base de l'intervention pédagogique

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle est participative; elle alterne explications, exemples, exercices individuels et collectifs. Elle nécessite une implication personnelle des participants.

¹ Session obligatoire pour l'obtention du certificat modulaire en PNL (voir p. 22)

Durée: 3 jours

Dates: Lu 22, Ma 23 et Me 24 novembre 2010

Réf.: SED-10-522

Prix: CHF 540,-

Intégrer le développement et l'évaluation des compétences sociales et méthodologiques dans son enseignement

Maurice Dirren, lic. en psychologie, formateur d'adultes

Sur le marché de l'emploi aujourd'hui, les recruteurs, les employeurs et responsables des ressources humaines affirment que c'est sur la base de ces compétences que les engagements se font. Il est donc indispensable de créer les situations qui vont leur permettre d'émerger.

OBJECTIFS

- Intégrer les compétences sociales et méthodologiques dans la formation
- Favoriser leur développement
- Evaluer ce type de compétences

CONTENU

- Identification des compétences à acquérir
- Elaboration de techniques d'évaluation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Travaux communs d'élaboration de matériel
- Testing sur le terrain
- Evaluation et correction

Durée: 2 jours

Dates: Ma 5 avril et Je 26 mai 2011

Réf.: SED-11-604

Prix: CHF 360.-

Analyse de problématiques propres aux apprentis

Muriel Chevalier, enseignante formée à l'APP (Analyse de Pratiques Professionnelles).

Le concept d'APP, destiné à tout professionnel doté d'une pratique réflexive, est ici adapté à l'enseignement aux apprentis. Partir de situations vécues et réelles est un moyen efficace d'aborder la théorie, de créer un groupe dynamique et ouvert sur la vie. Des moyens directement utilisables seront mis à disposition.

OBJECTIFS

- Analyser des situations vécues par les apprentis
- Encourager les apprenants à chercher ensemble des solutions aux problématiques qui les concernent
- Favoriser la participation active de tous les apprenants

CONTENU

- Outils méthodologiques liés à l'APP
- Notions d'AT (Analyse transactionnelle)
- Approche par photolangage

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Analyse de problématiques types (cas pratiques)
- Appropriation de différents processus d'APP

Durée: 2 jours
Date: Me 26 janvier et Lu 28 mars 2011
Réf.: SHU-11-612
Prix: CHF 360.-

L'intelligence des émotions

Jean-Pierre Lepage, formateur consultant dans l'Académie de Lyon, psychothérapeute

Je suis trop émotif, ça me touche trop, il a disjoncté... On a souvent l'impression que l'émotion vécue est une gêne, un obstacle à l'action juste et adaptée. Et s'il ne pouvait y avoir de décision, de raison que grâce aux émotions? Les neurosciences nous invitent à regarder autrement le rôle et la place des émotions dans la vie quotidienne et professionnelle. Passer de l'émotion obstacle à l'émotion ressource est, sans doute, une des clés pour mieux gérer certaines difficultés professionnelles.

OBJECTIFS

- Mieux savoir repérer les émotions qui agissent dans l'activité professionnelle
- Mieux savoir exprimer et faire exprimer les émotions
- Comprendre et utiliser le rôle des émotions dans le traitement de l'information et la prise de décision

CONTENU

- Apports des neurosciences sur le fonctionnement du système émotionnel
- L'analyse émotionnelle des situations problématiques
- La communication émotionnelle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de mise en situation, étude de cas et apports théoriques et méthodologiques.

Durée: 1 jour
Date: Ve 5 novembre 2010
Réf.: SED-10-529
Prix: CHF 180.-

Sans peur devant la classe

David Veenhuys, formateur et auteur du livre «Les 7 lois pour se libérer de ces peurs»
(www.davidveenhuys.com)

Presque toute personne qui donne un cours et rencontre pour la première fois son public dans la salle ressent un sentiment de trac, un sentiment de ne pas être à la hauteur ce jour là – comme un acteur juste avant de monter sur scène.

En plus, la peur peut faire partie du quotidien au travail, comme la peur d'être mal noté, le sentiment d'être menacé par nos pairs et la crainte face aux nouveaux savoirs. Ainsi, chaque jour, nous emmenons au travail nos doutes et nos craintes. La peur peut constituer un obstacle puissant qui appauvrit le potentiel des collaborateurs et, par voie de conséquence, des institutions pour lesquelles ils travaillent.

Si l'on ne peut pas se débarrasser entièrement de ses peurs, on peut en revanche apprendre à vivre avec et les réduire à un niveau où elles n'auront que peu d'influence sur la qualité de nos performances quotidiennes. Un séminaire a été conçu pour apprendre à atténuer la peur au travail, il donne sept outils pratiques et terre-à-terre accessibles à chacun pour maîtriser ses craintes.

OBJECTIFS

- Comprendre les sources de nos peurs
- Apprendre à vivre avec ses peurs
- Réduire leurs influences sur nos prestations de travail
- Identifier les ressources à mobiliser pour se détacher de ses peurs

CONTENU

- Nos peurs et anxiétés
- Nos peurs et leurs sources
- Nos peurs font partie de nous
- Repoussons nos peurs, mais en douceur!
- Notre système de guidage interne: nos valeurs et nos croyances
- 7 outils pratiques et terre-à-terre pour se distancer de nos peurs

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Communication et échange direct entre le formateur et les participants (sans l'entremise d'une présentation PowerPoint).

Un flipchart servira à marquer les points clés et un support de cours écrit permettra aux participants de suivre le déroulement du séminaire.

Durée: 1 jour
Dates: Lu 28 mars 2011
Réf.: SHU-11-609
Prix: CHF 180.-

Garantir une communication de qualité avec les apprentis

Christiane Grau Martenet, professeure HES-SO Valais et formatrice en PNL (Programmation Neuro-Linguistique)

Dans le cadre de l'intervention pédagogique en formation professionnelle, les satisfactions des partenaires et la qualité des résultats passent par une communication adéquate. Les compétences dans ce domaine ne sont jamais définitivement acquises. Les champions de toutes les disciplines s'entraînent, cette formation constitue une occasion de dépasser le statut d'amateur en matière de communication.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre l'être humain et la communication dans le cadre de l'intervention pédagogique en formation professionnelle
- Initier et développer des interactions favorisant l'apprentissage des élèves en formation professionnelle
- Mieux communiquer avec tous les partenaires de l'institution de formation
- Réajuster les interventions de manière efficace dans les situations difficiles

CONTENU

- Boucle comportementale:
 - Dimension subjective des interactions
 - Structure des logiques personnelles
- Interdépendance entre pensées, émotions et comportements
- Organisation personnelle de l'enseignant en situation de communication pédagogique

OUTILS SPÉCIFIQUES

- Observation des changements et évaluation continue
- Composante-clé d'une relation de qualité: synchronisation avec l'interlocuteur

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle est participative; elle alterne explications, exemples, exercices individuels et collectifs. Elle nécessite une implication personnelle des participants.

Durée: 3 jours

Dates: Me 2, Je 3 et Ve 4 février 2011

Réf.: SED-11-606

Prix: CHF 540.-

Techniques de recherches d'emploi: comment les aider à décrocher le 1^{er} job?

Philippe Zin, formateur titulaire d'une formation universitaire dans la formation des adultes, spécialisé dans la prévention de la santé au travail, l'accompagnement et la gestion de carrière

A quoi les services de Ressources Humaines sont attentifs aujourd'hui dans les procédures de recrutement? Quelle stratégie adopter pour maximiser ses chances de succès?

OBJECTIFS

- Repérer des modalités de sélection d'un dossier de candidature
- Identifier les attentes des entreprises et des agences de placement par rapport au dossier de candidature
- Inventorier les rubriques recommandées et facultatives d'un CV
- Choisir la chronologie des rubriques d'un CV
- Construire un CV personnalisé en fonction de parcours singuliers
- Valoriser tous les types d'expériences dans une lettre de motivation
- Reconnaître les différents types et styles d'entretien d'embauche
- Se préparer aux questions les plus courantes et déstabilisantes
- Convaincre un employeur lors de l'entretien

CONTENU

- Réponse à annonce et offre spontanée
- La sélection des dossiers de candidature
- Le CV
- La lettre de motivation
- L'entretien d'embauche
- Les notions de réseautage
- Identification et formulation rapide de ses compétences

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Travail à partir de situations amenées par les participants
- Apports théoriques
- Intervention d'un recruteur professionnel
- Travail individuel et en groupe

Durée: 2 jours

Dates: Je 11 et Ve 12 novembre 2010

Réf.: SHU-10-560

Prix: CHF 360.-

Atelier d'écriture: à vivre et à faire vivre

Isabelle Dirren, formatrice à l'IFFP et formée auprès d'Aleph-Ecriture

Marcia Tschopp, formatrice à l'IFFP et formée auprès d'Aleph-Ecriture

Et si on envisageait des ateliers d'écriture pour vivre un autre rapport à l'écrit?

Alors même qu'ils entretenaient un rapport difficile à l'écriture, beaucoup d'adultes et d'adolescents d'horizons divers peuvent témoigner de la joie et de l'intérêt qu'ils ont trouvé dans la pratique de l'écriture sous cette forme. Cet atelier vous propose de vivre la démarche et d'en découvrir les apports. Dans un deuxième temps, nous pourrions ensemble envisager des applications avec les jeunes et les adultes dans les classes d'enseignement pré-professionnel et/ou professionnel, dans des démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Il s'agit donc d'une formation à deux niveaux celui de l'atelier d'écriture lui-même et celui d'une réflexion autour de l'utilisation de celui-ci dans votre contexte professionnel.

OBJECTIFS

- Retrouver le plaisir d'écrire
- Explorer différentes formes d'écriture
- Prendre conscience des processus
- Transférer la démarche pour faciliter l'expression écrite des jeunes et des adultes en formation

CONTENU

- Le contenu est la démarche elle-même

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Ecrire à partir de propositions, lire ses productions, donner et recevoir des retours
- Echanger à propos des démarches, des ressentis, des apports
- Envisager les transferts possibles dans son contexte professionnel

Durée: 2 jours

Dates: Me 17 novembre et Je 2 décembre 2010

Réf.: SHU-10-565

Prix: CHF 360.-

Comment mieux concilier les contextes et logiques des différents lieux de formation professionnelle

Yannick D'Ascoli, lic/master en psychologie, éducation et sport, collaborateur scientifique à l'IFFP

Comment appréhender, d'un point de vue pédagogique, les différences de fonctionnement entre l'école professionnelle et l'entreprise? La systémique propose des outils qui permettent de mieux comprendre les différents contextes scolaires et professionnels qui composent une formation professionnelle.

OBJECTIFS

- Appliquer une approche systémique des divers contextes d'une formation professionnelle
- Enoncer différents modèles théoriques systémiques
- Analyser des situations pédagogiques dans une perspective large tenant compte du contexte de formation

CONTENU

- Mise en commun des expériences vécues
- Modèles systémiques
- Analyse systémique de situations pédagogiques concrètes
- Critique et discussion des éléments présentés

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Discussion collective
- Apports théoriques
- Illustration à l'aide d'exemples
- Liens avec la pratique

Durée: 1 jour
Dates: Ma 17 mai 2011
Réf.: SOC-11-455
Prix: CHF 180.-

Être mentor: accompagner des jeunes et des adultes en formation

Renée Houde, Ph.D., consultante en relations humaines et professeure-associée au département de communication publique et sociale de l'Université du Québec. Auteure d'ouvrages dont: Les temps de la vie, le développement psychosocial de l'adulte (1999), Le mentor: transmettre un savoir-être (1996) et Des mentors pour la relève (2010)

Si l'apprentissage en atelier avec un maître appartient à une autre époque, le besoin de mentor, lui, n'est pas révolu. Au contraire, il apparaît comme tenace et vigoureux. À côté de la relation parentale, de la relation d'amitié, de la relation amoureuse et de la relation conjugale, il existe une autre sorte de relation interpersonnelle extrêmement importante dans le développement de l'adulte et fort méconnue: le mentorat.

Houde, R., 2010, Des mentors pour la relève, P.U.Q., p. 4.

OBJECTIFS

Objectif général:

Découvrir ce qu'est l'accompagnement, ce qu'il apporte à la personne qui accompagne, et le sens que chacun donne au fait d'accompagner quelqu'un.

Objectifs spécifiques:

- Comprendre ce qu'est l'accompagnement dans la relation mentorale
- Faire des liens entre le besoin d'accompagner, la générativité et les temps de la vie
- Réfléchir sur la transmission intergénérationnelle au travail, dans la formation
- Partager et enrichir le sens que chaque participant donne à cette posture d'accompagnement qu'il tient et qu'il invente (toute relation est unique) auprès des étudiants en formation, en apprentissage ou en stage

CONTENU

- L'accompagnement: ses exigences, ses bénéfices
- La relation mentorale et les temps de la vie
- La générativité
- La transmission: une lecture dialogique de la transmission

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, exercices pratiques. Mises en situation, travail en atelier et temps de partage. Les participants seront appelés à s'impliquer de diverses manières et à tour de rôle.

Durée: 2 jours

Dates: Je 23 et Ve 24 septembre 2010

Réf.: SED-10-527

Prix: CHF 360.-

Brevet Fédéral de Formateur d'Adultes (BFFA)

Modules 2 à 5

Patrick Rywalski, responsable Formation continue certifiante à l'IFFP

Accompagner des processus de formation en groupe (module 2)

Identifier et analyser des processus de groupes d'apprenants adultes et intervenir de manière adéquate.

OBJECTIFS

- Identifier les processus de groupe dans des groupes d'apprenants adultes, se référer à des modèles et concepts de la dynamique de groupe, et intervenir de manière adéquate en tant que formateur
- Rendre visibles, pour un groupe, les processus de communication qui le caractérisent
- Définir son rôle au sein du groupe et établir avec le groupe des contrats pédagogiques
- Rendre compte de ses propres valeurs, attitudes et normes et de sa conception personnelle de l'apprentissage, et en tirer parti pour l'accompagnement de groupes d'apprenants adultes

CONTENU

Dynamique de groupe (théorie et réflexion sur ses expériences personnelles dans des groupes) / conduite de groupes d'apprenants adultes / gestion des conflits / articulation entre démarches didactiques et processus de groupe / stratégies d'intervention / théorie de la communication et analyse des processus de communication dans le cadre des processus de dynamique de groupe / réflexion sur ses propres attitudes de communication dans le groupe / valeurs, normes, attitudes personnelles / résistances et transfert / points forts et points faibles personnels / gestion constructive des sentiments négatifs / rôles en tant qu'animateur de groupes d'apprenants adultes

Informier et conseiller l'adulte en formation (module 3)

Informier des adultes dans son domaine spécifique sur les possibilités de formation continue et les soutenir dans leur processus d'apprentissage

OBJECTIFS

- Connaître les principales structures de la formation initiale et continue et les principales conditions-cadres sur les plans fédéral et cantonal, notamment dans son domaine spécifique
- Etre capable de comparer des offres de formation continue, de différencier leurs niveaux et les titres auxquels elles conduisent, afin d'en informer clairement les participants
- Etre en mesure de conduire des entretiens de conseil en formation dans son domaine spécifique en s'appuyant sur des modèles de communication
- Etre en mesure d'évaluer les compétences des participants par rapport aux exigences des formations initiales et continues et de les informer sur les possibilités de formation existantes

CONTENU

Vue générale des structures de la politique de la formation aux niveaux fédéral et cantonal / possibilités de qualification et de certification dans son domaine spécifique / système de formation selon la loi fédérale sur la formation professionnelle / méthodes d'évaluation propres à son domaine spécifique / méthodes de feedback / conduite d'entretiens

Organiser des formations pour adultes (module 4)

Dans son domaine spécifique, planifier et évaluer des formations pour adultes au niveau de leur conception, de leur financement et de leur organisation, en tenant compte des normes administratives de son institution.

OBJECTIFS

- Elaborer des projets de formation pour adultes dans son domaine spécifique, en tenant compte du contexte social et des tendances de développement ainsi que des conditions-cadres aux niveaux institutionnel et de la politique de formation
- Comprendre les mesures visant au développement de la qualité et à l'évaluation dans son institution, et les appliquer de manière adéquate dans ses propres actions de formation
- Intégrer les aspects andragogiques dans l'organisation de formations (p. ex. concept global, objectifs, moyens, structures, évaluation des acquis, etc.)
- Elaborer des procédures d'évaluation des acquis en fonction du profil de compétences visé
- Présenter et décrire ses concepts et projets de formation de manière adaptée aux destinataires et argumenter les choix effectués

CONTENU

Contexte social et son influence sur la formation / concepts de formation et compréhension de la formation / possibilités et méthodes simples d'évaluation des besoins en formation / rôle des formateurs dans l'organisation / notions de base en marketing et liens avec la conception et la description d'offres de formation / conception des cours et modèles didactiques / notions de base en calcul des coûts et possibilités de financement de la formation / notions de base sur le développement et l'évaluation de la qualité

Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique (module 5)

Concevoir, dans son domaine spécifique, des formations pour adultes sur le plan didactique.

OBJECTIFS

- Elaborer, sur la base de compétences visées identifiées, un concept de formation selon des principes didactiques propres à la formation d'adultes
- Tenir compte dans l'élaboration d'un nouveau concept de formation des contextes social, professionnel et économique
- Planifier la progression didactique de manière réaliste
- Tenir compte, dans la conception d'actions de formation, des processus caractéristiques de la dynamique des groupes d'apprenants adultes
- Choisir et utiliser diverses approches pédagogiques et formes d'apprentissage adaptées aux publics cibles et cohérentes par rapport aux buts et aux objectifs de la formation
- Définir des procédures d'évaluation des acquis adéquates

CONTENU

Evaluation des besoins et mesures prises / analyse des publics-cibles / principes pédagogiques généraux et principes didactiques spécifiques au domaine professionnel / conception d'actions de formation du point de vue didactique / objectifs de formation, objectifs d'apprentissage et contenus (pertinence de l'approche didactique) / planification et objectifs détaillés, objectifs du processus de formation / choix et adaptation des supports didactiques / méthodes pédagogiques et formes d'apprentissage / dynamique de groupe en lien avec la conception d'actions de formation du point de vue didactique / réflexion sur sa compréhension de la formation et de l'apprentissage en lien avec sa biographie personnelle d'apprenant / analyse de son rôle de formateur face à différentes méthodes pédagogiques et formes

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

CAS Conseil et accompagnement à la reconnaissance et validation des acquis

Patrick Rywalski, responsable Formation continue certifiante à l'IFFP

Le conseiller ou l'accompagnateur à la reconnaissance et validation des acquis est une personne active dans le champ de la formation des adultes, de l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière ou des ressources humaines. Son activité consiste à conseiller ou accompagner la personne demandeuse en vue d'une reconnaissance ou d'une validation de ses acquis afin d'obtenir un titre ou une reconnaissance de compétences.

BUT DE LA FORMATION

La formation en Conseil et accompagnement à la reconnaissance et validation des acquis offre une qualification dans le champ de la validation des acquis d'expérience. Elle permet de valoriser les différentes initiatives et dispositifs de validation des acquis et ainsi contribuer à la professionnalisation et à la crédibilisation des acteurs concernés.

Cette formation privilégie une approche pédagogique articulant expérience des participants, apports théoriques et méthodologiques. Elle se compose de 3 modules :

Bases de la reconnaissance et validation des acquis (REV)

- Constituer son bilan portfolio
- Introduction à la reconnaissance et validation des acquis

Durée: 7.5 jours

Démarches et postures d'information, de conseil et d'accompagnement (DEM)

- Accompagner dans une perspective d'exploration du potentiel de compétences
- Accompagner dans une perspective de démonstration de compétences en regard d'un référentiel
- Bases de l'explicitation

Durée: 11 jours

Analyse de pratiques en reconnaissance et validation des acquis (APE)

- Ethique et déontologie du conseil et de l'accompagnement dans le champ de la reconnaissance et validation des acquis
- Analyse de pratiques

Durée: 6.5 jours

EVALUATION DE LA FORMATION

Module REV

Elaboration et présentation d'un portefeuille personnel de compétences

Elaboration d'un dossier d'information sur la reconnaissance et validation des acquis dans un champ de pratique à destination de bénéficiaires potentiels

Module DEM

Analyse réflexive sur sa pratique

Module APE

Elaboration d'un dossier ciblé de quelques compétences en rapport avec le profil «Conseil et accompagnement en rapport avec le profil», «Conseil et accompagnement en reconnaissance et validation des acquis» ainsi qu'un entretien-discussion suite à l'évaluation du dossier.

CERTIFICATION

Les personnes participant à au moins 80% de la formation et réussissant les évaluations des modules obtiennent le CAS Conseil et accompagnement à la reconnaissance et validation des acquis.

Durée totale du CAS: 25 jours

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

1.3 Intégrer les TIC dans son enseignement

Utiliser les nouvelles technologies dans son contexte d'enseignement, de formation: ateliers de partage

Parce que vous êtes à l'origine des pratiques qui intègrent les nouvelles technologies dans votre travail avec les participants, l'IFFP vous offre un espace pour rendre visible ces expériences et en faire bénéficier les acteurs de la formation professionnelle. **Vous utilisez ou faites utiliser** l'appareil photo numérique, la vidéo, des applications sur internet, des jeux électroniques, des simulations ou tout autre support, ces réalisations méritent d'être partagées. Elles peuvent intéresser des collègues enseignants ou formateurs dans la même branche et peuvent certainement être transférées à d'autres domaines.

Dans l'espace d'une journée ou d'un demi-jour (selon le besoin) et avec le soutien d'un collaborateur de l'institut, nous vous proposons 2 phases de travail:

1. La présentation à des pairs de votre/vos expérience-s d'intégration de nouvelles technologies
– remise d'un support aux participants aux ateliers
2. Le soutien à ceux qui souhaitent mettre en route une activité similaire dans leur institution

Lors de la présentation, vous exposez:

- Votre contexte de travail
- La description de l'activité en question
- Les éléments qui ont permis la mise en œuvre
- Les obstacles et/ou difficultés rencontrés puis les réussites
- Force et faiblesse de l'expérience (valeur ajoutée)

La phase de soutien consiste à animer la 2^{ème} partie de journée en permettant aux intéressés de préparer la mise en œuvre d'une activité similaire en tenant compte des spécificités de leur cadre de travail. Un engagement à répondre aux mails des participants à l'atelier pour garantir la réalisation du projet est attendu.

Des modalités de défraiement sont prévues pour l'auteur de la présentation.

Vous avez une expérience à faire partager, prenons rendez-vous pour en parler:
laurence.perretten@iffp-suisse.ch ou tél. 021 621 82 60

Pour information, l'OFFT finance un programme de recherche en formation professionnelle sur les «Technologies pour la formation professionnelle», nous les tiendrons informés des ateliers de partage qui seront organisés soit à l'IFFP, soit dans vos lieux de pratique.

Intégrer les nouvelles technologies dans mon enseignement: oui, mais pas tout seul!

Conscients de l'intérêt que représentent les nouvelles technologies aux yeux de votre public et aussi de leur impact sur l'apprentissage, vous hésitez à franchir le pas. Ces ateliers vont vous permettre de vous lancer sans appréhension, ils répondront à vos préoccupations techniques, vous pourrez poser toutes sortes de questions. Vous travaillerez sur la mise en route de votre propre projet et recevrez un support qui vous aidera dans la réalisation.

Un accompagnement dans la mise en oeuvre sera organisé, l'animateur de l'atelier s'engage à répondre à vos questions après la présentation de son expérience.

Nous récoltons les expériences d'intégration des nouvelles technologies à tout moment de l'année. Par conséquent, nous communiquerons les dates des ateliers de partage par le biais de notre newsletter mensuelle et notre site.

Durée: 1 jour ou 1 demi-jour

Date: selon le calendrier qui sera disponible sur le site de l'IFFP

Prix: CHF 180.- ou CHF 90.-

1.4 Mieux connaître son public

La Génération Y: qui sont-ils?

Comment les aborder?

Carol Allain, auteur québécois réputé, formateur et conférencier (www.carolallain.com)

Pour une fois dans l'histoire, quatre générations coexistent. Comment les idéaux et les revendications des jeunes invitent la communauté des adultes (parents, enseignants, employeurs, société) à revoir leurs manières de faire et d'être. Vous êtes invités à saisir la combinaison unique de découverte et de diversité, de grandeur et d'originalité qui caractérise la génération Y. Le défi auquel Carol Allain s'engage à répondre est de faire surgir de la formation une relation significative pour en user dans vos discours.

OBJECTIFS

- Initier de nouveaux repères, de nouvelles attitudes afin de mieux se familiariser avec la génération Y
- Fournir des moyens pédagogiques afin de mieux adapter les interventions aux caractéristiques des différentes générations

CONTENU

Présentation sommaire d'un tableau des cinq générations: génération silencieuse / baby boomers / génération X / génération Y / génération Z

Qui sont-ils? Comment les aborder?

Regarde-moi devenir moi / la recherche de modèles / la magie de leur entêtement / l'illusion de l'idéal

Le jeune adulte et son milieu familial

Le besoin de manifester / éducation ou «séducation» / inventer ses propres valeurs / les repères sont flous / entre l'aventure et le conformisme / faire confiance et se faire confiance

Le jeune adulte et le monde du travail

La grande séduction / qui changera qui? / réussir à tout prix - réussir à quel prix? / réinventer les préliminaires / le mot d'ordre: innover

Un nouveau regard – leurs attentes

Faire savoir / débats d'idées / la logique de la création

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques / travail en atelier / échanges – discussion / lunch interactif

Durée: 1 jour

Dates: Ma 10 mai 2011

Réf.: SOC-11-451

Prix: CHF 180.- (frais de repas à charge des participants)

Comment mieux communiquer avec l'adolescent?

Delphine Chevalley, enseignante en psychologie et psychologue FSP

Pour tout formateur, la relation avec un adolescent s'appuie sur la communication. Communiquer avec un adolescent demande une maîtrise de certains modes de communication propres à l'adolescent et au jeune adulte. Pour élaborer une bonne distance relationnelle avec lui, il est judicieux de s'appuyer sur une compréhension de son comportement et sur une réflexion sur son mode de communication.

OBJECTIFS

- Développer des compétences relationnelles dans la communication avec les apprenants pour appréhender de manière positive la communication dans l'accompagnement des jeunes adultes
- Gérer des situations de conflit
- Construire une bonne distance relationnelle

CONTENU

- Le développement psychoaffectif du point de vue psychologique de l'adolescent et du jeune adulte
- Outils de communication

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de réflexions théoriques et mise en situation de communication à partir de situations proposées par les participants.

Durée: 1 jour
Date: Me 10 novembre 2010
Réf.: SHU-10-570
Prix: CHF 180.-

Comment mieux communiquer avec l'adolescent, approfondissement

Delphine Chevalley, enseignante en psychologie, psychologue FSP

Cette journée de formation est un approfondissement de la formation «Comment mieux communiquer avec l'adolescent?». Construit à partir de situations proposées par les enseignants, la réflexion est axée sur la mise en pratique d'une bonne distance relationnelle avec l'adolescent et le jeune adulte.

Le cadre théorique du développement psycho-affectif de l'apprenant sera appliqué à une analyse de ses comportements. Dans le champ de la communication, nous préciserons des modes d'intervention à disposition des enseignants pour gérer des situations de conflits.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le cours 1 «Comment mieux communiquer avec l'adolescent?»

OBJECTIFS

- Développer des compétences relationnelles dans la communication avec les apprenants pour appréhender de manière positive la communication dans l'accompagnement des jeunes adultes
- Gérer des situations de conflit
- Construire une bonne distance relationnelle
- Rédiger et transmettre une situation à des collègues

CONTENU

- Analyse de situations
- Le développement psychoaffectif du point de vue psychologique de l'adolescent et du jeune adulte
- Outils de communication

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Formation construite à partir de situations proposées par les participants. Ces situations seront remises à l'animateur 15 jours avant la date du séminaire.

Durée: 1 jour
Dates: Me 26 janvier 2011
Réf.: SHU-11-604
Prix: CHF 180.-

Dyslexie, haut-potentiel et hyperactivité:

3 difficultés spécifiques sous la loupe de spécialistes

Catherine Martinet, Dr. en Psychologie et enseignante-chercheur en Sciences de l'éducation, Université de Genève

Doris Perrodin-Carlen, enseignante spécialisée dans l'accompagnement des élèves et apprentis à haut-potentiel

Dr Michel Bader, spécialiste FMH en Psychiatrie et Psychothérapie Enfants, Adolescents et Adultes

Qu'est-ce que la dyslexie? Comment se manifeste-t-elle? Comment la repérer? Un apprenti en difficulté peut-il avoir un haut-potentiel? Comment se manifestent les handicaps des jeunes à haut-potentiel? Qu'est ce que l'hyperactivité? Comment faire avec un apprenti hyperactif? Que faire en tant qu'enseignant ou accompagnant face à ces difficultés?

3 spécialistes de ces difficultés spécifiques proposent de nous aider à mieux comprendre ces handicaps et connaître les adaptations simples qui permettront aux apprentis de suivre leur formation.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de l'élève présentant une dyslexie-dysorthographe développementale
- Connaître les troubles associés à ce syndrome
- Repérer les difficultés de lecture-écriture et la dyslexie
- Aider un jeune à haut-potentiel à trouver sa place, ceci en dehors de toute considération élitiste
- Connaître les difficultés vécues par les jeunes à haut-potentiel
- Pouvoir repérer un apprenti à haut-potentiel
- Enseigner avec un élève hyperactif dans la classe
- Adapter ses pratiques enseignantes quand en classe un ou plusieurs élèves présentent une difficulté spécifique

CONTENU

- La dyslexie développementale
- Les caractéristiques des jeunes surdoués
- Les stratégies d'apprentissage, gestion du matériel, trucs mnémotechniques
- L'hyperactivité

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance des exposés des intervenants et d'espaces de discussion et d'échange d'expériences.

Durée: 1 jour

Date: Ma 25 janvier 2011

Réf.: SHU-11-603

Prix: CHF 180.-

Regards sur les troubles psychologiques à l'adolescence

Delphine Chevalley, enseignante en psychologie, psychologue FSP

Comment repérer les signes d'une souffrance psychique? À quel moment peut-on parler de troubles pathologiques? Que faire dans ces situations? Face à des attitudes et des réactions d'adolescents ou de jeunes adultes, il est parfois difficile pour l'enseignant ou l'accompagnant de séparer ce qui est de l'ordre d'une adolescence tumultueuse ou d'un mal être plus important. Cette formation propose des repères pour agir de la manière la plus adéquate possible.

OBJECTIFS

- Différencier un comportement normal d'un comportement pathologique
- Identifier un trouble psychique
- S'informer sur les types de traitements (soins appropriés et suivi)
- Mettre en place des interventions extérieures

CONTENU

- Dépression, états anxieux et phobiques
- Les états psychotiques: les bouffées délirantes, la schizophrénie
- Les états limites (borderline)
- Les dépendances

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et réflexions à partir de vignettes cliniques.

Durée: 1 jour
Date: Me 22 septembre 2010
Réf.: SHU-10-564
Prix: CHF 180.-

CAS Dynamique interculturelle et gestion de la diversité

Patrick Rywalski, responsable Formation continue certifiante à l'IFFP

CONTEXTE

Avec la mondialisation des échanges, les flux migratoires amènent – en Suisse comme ailleurs – des personnes de cultures différentes à se côtoyer et à cohabiter. Les lieux de formation deviennent plus que jamais des espaces marqués par la diversité.

Cette situation confronte les enseignants, les formateurs ainsi que les autres intervenants du monde éducatif à des défis nouveaux: quelles opportunités et quelles difficultés recèlent la rencontre interculturelle? Quelles démarches pédagogiques et didactiques promouvoir? Quels types d'accompagnement mettre en œuvre pour permettre l'intégration de tous et favoriser la réussite de chacun quels que soient son origine sociale, son héritage culturel, sa maîtrise de la langue, ses croyances religieuses ou son mode de rapport au savoir?

Cette filière de formation continue s'adresse à des professionnels enseignants, formateurs, responsables ou collaborateurs de projet, conseillers en orientation ou en insertion, travailleurs sociaux ou intervenants auprès de migrants ou justifiant d'une pratique en contexte multiculturel.

BUT DE LA FORMATION

Le CAS *Dynamique interculturelle et gestion de la diversité* et le même CAS avec *mention enseignement du français langue d'accueil* ont pour objectif de permettre de:

- disposer de repères d'analyse de sa pratique professionnelle à la lumière des concepts et méthodes de l'approche interculturelle
- mettre en œuvre une démarche pédagogique et utiliser des supports didactiques qui prennent en considération et valorisent la diversité et de développer des actions orientées vers la promotion de la compréhension interculturelle

Le CAS *Dynamique interculturelle et gestion de la diversité* est composé de trois modules:

- Introduction à la dynamique interculturelle (INT) – 3 ECTS
- La communication interculturelle (COM) – 3 ECTS
- Pédagogie interculturelle et gestion de la diversité (PED) – 4 ECTS

Le CAS *Dynamique interculturelle et gestion de la diversité mention enseignement du français langue d'accueil* est composé des trois modules précédents et du module

- Pédagogie interculturelle et enseignement du français langue d'accueil (FLA) – 5 ECTS

Différents intervenants sont invités dans chaque module.

EVALUATION DE LA FORMATION

Une analyse de pratique (situation problème rencontrée dans la pratique, résolue ou envisagée de l'être au moyen des apports du cours) devra être rédigée par les participants pour chacun des modules. Une attestation de module est alors remise aux participants.

Un travail personnel (20 pages environ) centré sur un projet pratique à mettre en œuvre, en établissant des liens avec le contenu de la formation permettra aux participants qui auront suivi tous les modules d'obtenir le CAS.

CERTIFICATION

CAS IFFP *Dynamique interculturelle et gestion de la diversité* (10 ECTS) ou

CAS IFFP *Dynamique interculturelle et gestion de la diversité mention enseignement du français langue d'accueil* (15 ECTS)

Introduction à la dynamique interculturelle (INT)

OBJECTIFS

- Mieux connaître le contexte migratoire de la Suisse
- Identifier les partenaires potentiels pour faire face à des situations problèmes
- Découvrir des supports didactiques pour aborder ces questions avec les jeunes

CONTENU

Migrations (populations, causes et conséquences, permis de séjour, le domaine de l'asile / les concepts-clés et outils d'analyse de l'approche interculturelle (stéréotypes, préjugés, appartenances multiples, etc.))

Durée: 8 demi-journées

Prix: CHF 1'250.-

La communication interculturelle (COM)

OBJECTIF

S'approprier les techniques et repères pour développer des compétences en communication interculturelle.

CONTENU

Langage verbal et non-verbal / style de communication / médiation interculturelle / interprétariat communautaire

Durée: 8 demi-journées

Prix: CHF 1'250.-

Pédagogie interculturelle et gestion de la diversité (PED)

OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence d'une pédagogie véritablement interculturelle qui permette à chaque élève d'être pris en compte
- Identifier et mettre en œuvre les principes de la pédagogie coopérative (alternative pour une différenciation de la démarche professionnelle), bilan portfolio de compétences au service de l'enseignement

CONTENU

- Didactique interculturelle (principes, démarche, outils)
- Pédagogie coopérative

Durée: 10 demi-journées

Prix: CHF 1'750.-

Pédagogie interculturelle et enseignement du français langue d'accueil (FLA)

OBJECTIF

Répertoirer des outils et approches adaptés à un public d'élèves/d'apprentis issus de la migration dont le bagage linguistique n'est pas encore suffisant pour envisager une formation.

CONTENU

- Didactique du français langue d'accueil
- Portfolio européen des langues
- Ateliers d'écriture
- Approche Silent Way

Durée: 10 demi-journées

Prix: CHF 2'000.-

Prix total du CAS: CHF 3'800.-

Prix total du CAS à option: CHF 5'500.-

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

1.5 Accompagner des publics en difficulté d'apprentissage et d'insertion

Atelier de raisonnement logique (ARL)

Marcia Tschopp-Crettaz, enseignante et formatrice, lic. en sciences sociales et pédagogiques

Les ARL proposent une réponse pour des publics d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'apprentissage. C'est une démarche pédagogique originale qui prend en compte le fonctionnement intellectuel dans ses dimensions cognitives, affectives et sociales. Elle s'appuie sur les théories du développement de l'intelligence de Piaget.

LES ARL

permettent d'améliorer le fonctionnement des opérations intellectuelles chez l'apprenant, de prendre conscience des potentialités, de les utiliser, de les enrichir et de les consolider.

UN FORMATEUR ARL

joue un rôle de médiateur entre l'apprenant et son environnement favorisant l'expression de chacun.

BUT DE LA FORMATION

Offrir des repères sur la pédagogie de la remédiation cognitive et permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les ARL dans son institution: sensibiliser son entourage professionnel et le public destinataire, évaluer les situations et animer des ateliers.

EVALUATION DE LA FORMATION

Après une période d'utilisation des ARL dans son contexte professionnel, chaque participant produit un rapport écrit sur son expérience qui est présenté oralement le 8^{ème} jour de la formation.

CERTIFICATION

A l'issue de la formation, une attestation de praticien en ARL est délivrée conjointement par les auteurs ARL et l'IFFP. Un certificat modulaire de formation continue IFFP est aussi délivré.

Une journée de formation complémentaire est demandée pour que la certification ARL soit reconnue équivalente au module DDI du DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale (*voir CAS Mesures de soutien pédagogique p. 68*).

OBJECTIFS

- Développer des attitudes et des moyens pour aider les personnes en difficulté d'apprentissage à mieux réfléchir, à raisonner efficacement, à résoudre des problèmes
- Maîtriser un outil pédagogique spécifique: les ARL

CONTENU

- L'approche théorique: modèle piagétien (base à l'ARL), psychologie cognitive, principes et démarches de l'éducabilité
- L'outil ARL: découverte de l'outil / principes pédagogiques des ARL / étapes d'une séance / notion de verbalisation / notion de transfert / diagnostic, évaluation et suivi des apprenants / expérimentation de son fonctionnement cognitif / entraînement à l'animation
- L'organisation pratique des ARL: mise en œuvre de formations – contexte, prospection, présentation, motivation, contrat, durée, limites

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Activités en atelier
- Mises en situation
- Echanges

Durée: 8 jours
Dates: Lu 31 janvier, Ma 1^{er} février, Ma 15 et Me 16 mars,
 Me 6 avril, Lu 9 et Ma 10 mai, Me 8 juin 2011
Réf.: SED-11-611
Prix: CHF 1'440.–
Matériel: CHF 225.–

Atelier de structuration logique et spatiale (ASLOS)

– 1^{ère} partie: structuration logique

Marcia Tschopp-Crettaz, enseignante et formatrice, lic. en sciences sociales et pédagogiques

Les ASLOS, Ateliers de structuration logique et spatiale, dans la première partie – structuration logique – s’adressent à des apprenants en grande difficulté d’apprentissage et d’insertion et peu à l’aise avec la lecture (présentation graphique, matériel à manipuler). Ils favorisent le développement d’opérations préalables aux ARL, Atelier de raisonnement logique.

Les ASLOS sont construits sur les mêmes principes pédagogiques que les ARL et adoptent un rituel identique pour les séances.

PRÉ-REQUIS

Etre praticien ARL

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre des ateliers de structuration logique pour adultes et adolescents en difficulté avec les premières situations problèmes des ARL
- Favoriser la décentration, le changement de point de vue
- Susciter la construction d’images mentales
- Prendre conscience des potentialités, les enrichir, les utiliser, les consolider

CONTENU

- Présentation de la démarche théorique et méthodologique
- Découverte de la progression et des supports pratiques
- Formation au diagnostic et à l’évaluation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Activités en atelier
- Mises en situation
- Echanges

Durée: 1 jour
Date: Me 15 décembre 2010
Réf.: SED-10-526
Prix: CHF 180.–
Matériel: CHF 150.–

Atelier de structuration logique et spatiale (ASLOS)

– 2^{ème} partie: structuration spatiale

Marcia Tschopp-Crettaz, enseignante et formatrice, lic. en sciences sociales et pédagogiques

Les ASLOS, Ateliers de structuration logique et spatiale, s'adressent dans la deuxième partie – structuration spatiale – à des apprenants en difficulté sur le plan de l'organisation et de la représentation spatiale.

Dans la vie en général et dans certaines professions en particulier, les compétences spatiales déterminent l'adaptation et favorisent la résolution de nombreux problèmes.

Les ASLOS sont construits sur les mêmes principes pédagogiques que les ARL et adoptent un rituel identique pour les séances.

PRÉ-REQUIS

Etre praticien ARL

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre des ASLOS pour adultes et adolescents en difficulté avec l'organisation spatiale
- Favoriser la décentration, le changement de point de vue
- Susciter la construction d'images mentales
- Prendre conscience des potentialités, les enrichir, les utiliser, les consolider

CONTENU

- Présentation de la démarche théorique et méthodologique
- Découverte de la progression et des supports pratiques
- Entraînement à l'animation
- Formation au diagnostic et à l'évaluation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Activités en atelier
- Mises en situation
- Échanges

Durée: 2 jours
Dates: Me 23 et Je 24 mars 2011
Réf.: SED-11-612
Prix: CHF 360.–
Matériel: CHF 150.–

L'aide stratégique ou comment donner à l'apprenti les clés de sa réussite

Pierre Vianin, enseignant spécialisé et professeur à la Haute École Pédagogique du Valais

Le propos de ce cours est de montrer comment les apprentis pourraient être beaucoup plus efficaces dans leur métier d'élève s'ils utilisaient les bonnes stratégies. Les connaissances actuelles en psychopédagogie cognitive nous aident à comprendre, par exemple, comment étudier efficacement, se préparer à des examens, résoudre des problèmes mathématiques ou lire et comprendre un texte difficile.

Le cours s'adresse donc aux enseignants et aux formateurs intéressés par une approche stratégique de l'aide pédagogique. Ces deux jours de formation vont leur donner des clés pour enrichir leur pratique.

OBJECTIFS

- Aborder quelques notions théoriques (métacognition, processus cognitifs, mémoire, transfert, etc.)
- S'approprier un schéma du fonctionnement cognitif qui peut être utilisé en classe
- Connaître des stratégies de mémorisation et des procédures utiles à l'apprenti en français et en mathématiques
- Envisager l'utilisation de ces démarches dans la classe ou dans l'aide aux apprentis en difficulté
- Doter les intervenants des outils pour travailler ces stratégies avec les apprentis

CONTENU

Le cours abordera les concepts de base de la psychopédagogie cognitive et leur implication dans le travail des formateurs.

- Analyse de tâches scolaires, selon le schéma du fonctionnement cognitif présenté
- Les connaissances déclaratives et les connaissances lexicales
- Implications de cette approche pour l'enseignement-apprentissage
- Les stratégies de mémorisation
- Utilisation de ces stratégies en classe et dans les tâches à domicile
- Comment lire et comprendre un texte ou des consignes
- Le raisonnement mathématique et la résolution de problème

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours permettra à l'enseignant et au formateur d'intégrer dans sa pratique des stratégies d'enseignement cohérentes avec les théories présentées durant le cours et de proposer aux élèves des stratégies d'apprentissage efficaces. La transposition de la théorie dans le contexte de la classe sera donc privilégiée.

Durée: 2 jours

Dates: Ma 22 mars et Me 23 mars 2011

Réf.: SED-11-613

Prix: CHF 360.-

Evaluer pour mieux orienter et accompagner

Noémi Würzner, psychologue, CFPS Le Repuis

Frédéric Schütz, directeur adjoint, CFPS Le Repuis

Afin de permettre un soutien adéquat et une formation personnalisée pour les apprenants en difficultés, le Centre de formation professionnelle spécialisée (CFPS) Le Repuis a développé un processus d'observation et d'orientation. Basé sur des tests scolaires et cognitifs, il a été analysé de manière critique au travers d'une recherche. Les intervenants proposent une réflexion autour de l'utilisation et de la validité pronostique de ce dispositif. Destiné à toute personne travaillant dans l'accompagnement de personnes rencontrant des difficultés dans leur formation.

OBJECTIFS

- Développer sa connaissance d'un dispositif d'évaluation
- Intégrer les réflexions dans une démarche de Case Management

CONTENU

- Présentation du processus d'observation et d'orientation au CFPS Le Repuis
- Analyse de la démarche de recherche et des résultats
- Applications dans le Case Management «Formation professionnelle»
- Présentation de cas concrets et mise en commun des expériences des participants

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle est participative et alterne présentations théoriques, cas pratiques, travaux et réflexions de groupe. Les participants sont invités, s'ils le souhaitent, à amener des cas concrets et/ou des tests d'évaluation, afin d'alimenter les réflexions et discussions.

Durée: 1 jour

Date: Je 18 novembre 2010

Réf.: SHU-10-567

Prix: CHF 180.-

Faire entrer le travail dans sa vie: vers de nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes

Fabrice Plomb, sociologue – Université de Fribourg et responsable de Job Service, La Chaux-de-Fonds

Une mise en perspective historique et sociologique du rapport que les jeunes entretiennent au monde du travail permet de mieux comprendre ce qui se joue pour eux, aujourd'hui, dans un processus d'insertion professionnelle.

Suite à un échec ou sur leur propre décision, des jeunes interrompent un parcours de formation déjà commencé. Ils sont alors projetés dans un espace intermédiaire entre marché du travail, formation et famille qui implique la construction personnelle d'un autre équilibre. C'est dans cette transition que vous intervenez comme professionnel ou comme proche. Cette journée propose une réflexion directement liée au quotidien de l'accompagnement de jeunes en difficulté dans le parcours de formation ou d'insertion.

OBJECTIFS

- Analyser et questionner les nouveaux modèles institutionnels et biographiques d'intégration professionnelle des jeunes
- Mettre en perspective nos propres modes d'accompagnement des jeunes dans un contexte sociologique particulier

CONTENU

Le cadre théorique est celui d'une sociologie des épreuves et expériences individuelles en lien avec les changements historiques. Il emprunte à la fois des outils d'analyse à la sociologie de la jeunesse, des générations et des changements du monde du travail.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Présentation d'outils d'analyse
- Travail de groupe sur des situations concrètes, retour et débat en plenum

Durée: 1 jour
Date: Me 25 mai 2011
Réf.: SHU-11-605
Prix: CHF 180,-

La motivation des jeunes en ruptures

Christiane Grau Martenet, professeure HES-SO Valais et formatrice en PNL (Programmation Neuro-Linguistique)

Lorsqu'il y a changement d'orientation ou rupture de contrat d'apprentissage, le jeune est dés-stabilisé et l'énergie qu'il est prêt à consentir pour fournir les efforts nécessaires s'en trouve amoindrie. Il convient alors qu'il reprenne rapidement le contrôle et la responsabilité de son existence.

L'enseignant attentif peut aider l'apprenant concerné à mobiliser les ressources nécessaires pour recréer du sens et s'impliquer activement dans sa formation.

OBJECTIFS

- Mieux repérer les indices de démotivation chez les apprenants et faire des hypothèses de compréhension pertinentes
- Relier consciemment leurs propres comportements à leur vision du monde, à leur identité et leurs valeurs
- Gérer les éventuelles résonances personnelles conséquentes à diverses situations de la vie des êtres humains
- Orienter les apprenants concernés à reprendre le contrôle et la responsabilité de leur existence

CONTENU

- Déterminants de la motivation humaine: axe affectif et axe cognitif
- Stratégie d'organisation mentale générale: présentation, exemples, lois
- Cohérence entre vision et action: réflexion guidée individuelle
- Stimulation de la motivation avec les niveaux logiques
- Exemples et applications possibles

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Elle est participative; elle alterne explications, exemples, exercices individuels et collectifs. Elle nécessite une implication personnelle des participants.

Durée: 3 jours

Dates: Lu 16, Ma 17 et Me 18 mai 2011

Réf.: SED-11-614

Prix: CHF 540.-

Aide sous contrainte ou comment aider une personne qui ne demande pas à l'être

Guy Hardy, directeur d'un centre d'intervention auprès de familles en grande difficulté
Auteur de: «S'il te plaît, ne m'aide pas»

Enseignants et autres intervenants de la relation pédagogique se trouvent souvent dans la position très inconfortable d'aider un apprenti en difficulté qui ne souhaite pas être aidé et qui est plus ou moins obligé d'accepter ce soutien. Entre aide, soutien et contrôle, il est parfois bien difficile de s'y retrouver, pour le jeune comme pour l'adulte impliqué. Dans ce contexte, comment intervenir pour dépasser les contradictions et les paradoxes qui naissent dans cette situation d'aide et dynamiser les relations?

OBJECTIFS

- Lire les paradoxes qui piègent les relations
- Débusquer, stimuler, susciter les compétences des jeunes
- Sortir de la spirale qui consiste à «vouloir que l'autre veuille ce qu'on voudrait qu'il veuille (pour son bien)»
- Permettre à chacun de devenir coacteur de sa propre vie
- S'utiliser dans une relation

CONTENU

- Grilles d'analyse pour décoder une situation de double lien
- Technique d'intervention et de définition des objectifs et des attentes
- Technique de création de la relation
- Technique d'intervention stratégique

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation est essentiellement axée sur l'expérimentation des concepts théoriques présentés au travers des exercices, simulation et jeux de rôle.

Durée: 3 jours

Dates: Me 23, Je 24 et Ve 25 mars 2011

Réf.: SHU-11-606

Prix: CHF 540.-

Aide sous contrainte ou comment aider une personne qui ne demande pas à l'être – approfondissement

Guy Hardy, directeur d'un centre d'intervention auprès de familles en grande difficulté
Auteur de: «S'il te plaît, ne m'aide pas»

La formation consiste à expérimenter comment donner force à ses compétences et à celles de la personne que l'on cherche à aider, ceci dans le but de favoriser le changement. Cette formation est conçue comme un approfondissement des techniques d'entretien présentée dans le cadre de la formation «Aide sous contrainte ou comment aider une personne qui ne demande pas à l'être» ou «Aider, former un jeune en difficulté qui ne demande pas à l'être!». Les deux journées complémentaires permettent d'exercer ces techniques pour consolider leur intégration dans la pratique professionnelle des participants.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation «Aide sous contrainte ou comment aider une personne qui ne demande pas à l'être» ou «Aider, former un jeune en difficulté qui ne demande pas à l'être».

OBJECTIFS

- Lire les paradoxes qui piègent les relations
- Débusquer, stimuler, susciter les compétences des jeunes
- Sortir de la spirale qui consiste à «vouloir que l'autre veuille ce qu'on voudrait qu'il veuille (pour son bien)»
- Permettre à chacun de devenir coacteur de sa propre vie
- S'utiliser dans une relation

CONTENU

- Ouvrir le contexte relationnel
- Lire les jeux relationnels
- Découvrir la manière de s'y utiliser différemment
- Épauler l'autre pour qu'il trouve ses solutions

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation est essentiellement axée sur l'expérimentation des concepts théoriques présentés au travers des exercices, simulation et jeux de rôle.

Durée: 2 jours

Dates: Je 31 mars et Ve 01 avril 2011

Réf.: SHU-11-607

Prix: CHF 360.-

L'entretien motivationnel, un levier pour le changement

Dr Pascal GACHE, médecin alcoologue, formateur membre du réseau international des formateurs en entretien motivationnel

L'entretien motivationnel (EM) est une approche relationnelle centrée sur la personne qui a pour but de faire émerger et renforcer la motivation au changement. Cette forme de guidance met en exergue le style de l'intervenant comme outil puissant de levier de changement. La relation devient un partenariat dans lequel l'intervenant prend en compte l'autonomie de la personne.

OBJECTIFS

- Intégrer dans leur relation avec les jeunes en difficulté l'esprit de l'EM afin d'améliorer la capacité de ceux-ci à se responsabiliser vers un changement qu'ils souhaitent
- Utiliser les outils relationnels spécifiques de l'EM dans le cadre de leur relation avec les jeunes en difficulté
- Faire baisser les résistances au changement en appliquant l'esprit et les principes de l'EM dans les situations difficiles

CONTENU

L'atelier abordera, à travers des présentations et des exercices, les notions de changement, de motivation au changement, d'ambivalence ou encore de résistance dans la relation. L'atelier permettra aussi d'aborder les différents outils relationnels utiles pour augmenter la motivation au changement. La plupart des exercices seront adaptés aux préoccupations et difficultés des participants. Des acteurs spécifiquement entraînés donneront l'occasion aux participants d'expérimenter l'approche motivationnelle sous la conduite d'un formateur dans une atmosphère de sécurité propre à l'apprentissage.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Démarche interactive avec du travail seul, par paires, en trios et en groupe sous la conduite d'un formateur. Alternance de présentation de concepts et d'exercices.

Durée: 2 jours

Dates: Je 17 et Ve 18 mars 2011

Réf.: SHU-11-608

Prix: CHF 360.-

Ethique et secret de fonction dans l'accompagnement des jeunes en difficulté

Ariane Ayer, Dr. en droit et avocate, Fribourg et Lausanne

Qu'elle prenne la forme de conseil, d'accompagnement ou de prise en charge, la pratique professionnelle est confrontée quotidiennement à l'échange de données dans les champs de l'enseignement lui-même et en collaboration avec les professionnels actifs autour des apprentis. La question des normes légales en vigueur, et de leur respect, revêt donc une importance particulière lorsque la transmission de renseignements se fait de manière régulière dans le cadre de collaborations internes et externes.

OBJECTIFS

- Connaître les différentes normes juridiques en vigueur
- Comprendre leur application dans les différents lieux d'activité (organisme public; institution privée)
- Pouvoir les appliquer au quotidien

CONTENU

- Examen des normes constitutionnelles et des dispositions du Code pénal
- Analyse de la loi fédérale sur la protection des données (LPD)
- Aperçu des normes cantonales

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Analyse de textes, étude de cas pratiques et examen de situations présentées par les participants.

Durée: 1 jour
Dates: Ve 21 janvier 2011
Réf.: SOC-11-454
Prix: CHF 180.-

CAS Encadrement individuel

Magali Feller, coordinatrice des Mesures Intégratives à l'IFFP

Bon nombre d'acteurs de la formation professionnelle sont amenés à encadrer individuellement certains apprentis, soit parce que l'encadrement individuel fait partie du dispositif pédagogique de l'institution, soit parce qu'il a été mis sur pied pour répondre aux besoins des apprentis de la formation initiale de deux ans. Les problématiques amenées par les apprentis dans ces contextes-là dépassent celles des difficultés d'apprentissage. Le CAS Encadrement individuel répond aux besoins liés aux compétences d'accompagnement et aux problématiques psychosociales des apprentis.

BUT DE LA FORMATION

Le CAS Encadrement individuel a pour objectif de permettre aux responsables de la formation professionnelle de connaître le registre des difficultés psychosociales du jeune adulte afin de lui apporter le soutien adéquat. Ceci en sachant collaborer avec le réseau institutionnel, l'entourage de l'apprenti et avec l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle (Case Management). Il se compose de 2 modules:

Gestion des entretiens et réalisation de l'accompagnement (ENT) – 5 ECTS

Identification de la problématique et coordination des mesures d'encadrement individuel (MES) – 5 ECTS

EVALUATION DE LA FORMATION

Pour le module *Gestion des entretiens et réalisation de l'accompagnement* (ENT) il est demandé un rapport écrit d'environ 5 pages et une présentation orale sur une pratique réfléchie.

Pour le module *Identification de la problématique et coordination des mesures d'encadrement individuel* (MES), il faut préparer un document d'environ 5 pages qui présente le portrait d'un jeune adulte sous ses différents aspects psychologique, relationnel, cognitif et social. Ce portrait doit ensuite être présenté au groupe.

CERTIFICATION

CAS IFFP Encadrement individuel

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer différentes méthodes d'accompagnement et de techniques d'entretien
- Savoir prendre en compte les difficultés psychosociales des apprenants
- Suivre et coordonner les interventions des acteurs du réseau institutionnel
- Evaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Un échange structuré autour de questions issues de la pratique des participants leur permettra de progresser dans leur pratique de l'encadrement individuel.

Gestion des entretiens et réalisation de l'accompagnement (ENT)

Il est axé sur les techniques d'entretien et de coaching. Il vise à développer les compétences relationnelles pour permettre à l'enseignant d'assumer ses missions de conseil et d'accompagnement des apprentis en difficulté. Dans ce module, les techniques sont enseignées et pratiquées.

Durée: 12 jours (évaluation incluse)

Dates: Je 20, Ve 21 janvier 2011
 Ve 04, Ve 11 février 2011
 Ve 18, Ve 25 mars 2011
 Je 07, Ve 08 avril 2011
 Je 12, Ve 13 mai 2011
 Je 09 et Ve 10 juin 2011

Prix: CHF 2'100.-

Identification de la problématique et coordination des mesures d'encadrement individuel (MES)

Il aborde les problématiques psychoaffectives et sociales du jeune adulte. Ces problématiques seront mises en relation avec les réseaux et ressources cantonales auxquelles les responsables de la formation professionnelle peuvent faire appel.

Durée: 8 jours

Dates: Je 30 septembre 2010
 Me 3, Je 4, Je 25, Ve 26 novembre 2010
 Me 15, Je 16 décembre 2010
 Me 12 janvier 2011

Prix: CHF 2'100.-

Prix total du CAS: CHF 4'000.-

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

CAS Mesures de soutien pédagogique

Magali Feller, coordinatrice des Mesures Intégratives à l'IFFP

Ce programme de soutien pédagogique a été développé par les équipes de recherche de l'IFFP en collaboration avec l'Université de Genève pour répondre aux nouveaux besoins des enseignants dans le cadre de la mise en place des formations initiales en deux ans. Le public cible de cette formation ne se limite toutefois pas uniquement aux enseignants œuvrant dans cette formation, mais à tous les intervenants confrontés à des apprentis en difficultés.

BUT DE LA FORMATION

Le CAS *Mesures de soutien pédagogique* a pour objectif de permettre aux responsables de la formation professionnelle d'apporter un soutien pédagogique différencié à chaque élève en difficulté dans son parcours de formation. Il se compose de 2 modules:

Diagnostiquer et Différencier (DDI) – 5 ECTS

Soutenir les processus d'apprentissage (APP) – 5 ECTS

EVALUATION DE LA FORMATION

Pour le module *Diagnostiquer et Différencier* (DDI), il est demandé un rapport d'environ 15 pages attestant d'une mise en pratique réfléchie des méthodes développées durant la formation.

Pour le module *Soutenir les processus d'apprentissage* (APP), c'est un portfolio d'expériences pratiques qui atteste de l'intégration des différentes méthodes apportées durant la formation.

CERTIFICATION

CAS IFFP Mesures de soutien pédagogique

OBJECTIFS

- Connaître le registre des difficultés d'apprentissage
- Savoir poser un diagnostic pédagogique
- Organiser des parcours différenciés en classe et en cours d'appui
- Favoriser la consolidation des compétences de base
- Soutenir les processus de transfert entre l'école et les autres lieux de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Un échange structuré autour de questions issues de la pratique des participants leur permettra de progresser dans leur pratique des mesures de soutien pédagogique.

Dans le module APP un certain nombre de sessions seront construites sur mesure à partir des problématiques soumises par les participants.

Diagnostiquer et Différencier (DDI)

Ce module est axé sur:

- La connaissance du public
- Le lien entre l'enseignement et la pratique professionnelle
- Le diagnostic et la remédiation cognitive

Durée: 8 jours

Dates: Je 13, Je 20, Je 27 janvier 2011

Je 10, Je 17 février 2011

Je 10, Je 31 mars 2011

Je 7 avril 2011

Prix: CHF 2'100.-

Soutenir les processus d'apprentissage (APP)

Ce module aborde:

- La pédagogie coopérative comme manière de mettre en œuvre un enseignement différencié en classe
- L'ensemble des outils développés dans les modules DDI et APP à travers des ateliers d'intégration

Durée: 8 jours

Dates: Ve 5 novembre 2010

Ve 3 décembre 2010

Lu 10, Ve 28 janvier 2011

Lu 14 mars 2011

Lu 4 avril 2011

Lu 2 et Je 26 mai 2011

Prix: CHF 2100.-

Prix total du CAS: CHF 4'000.-

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale

Magali Feller, coordinatrice des Mesures Intégratives à l'IFFP

CONTEXTE

Le DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale permet aux participants de développer le travail mené dans les CAS Mesures de soutien pédagogique et CAS Encadrement individuel par une recherche qui dépasse son propre champ d'action et s'adresse à toute personne travaillant dans le domaine du soutien aux élèves en difficulté dans leur formation. C'est une manière de faire de la recherche à partir du terrain en s'adressant aux personnes œuvrant sur le terrain.

BUT DE LA FORMATION

Ce cursus de formation a pour objectif d'approfondir les concepts et compétences acquises dans les CAS Mesures de soutien pédagogique et CAS Encadrement individuel et d'aborder une thématique spécifique à l'ancrage professionnel du participant afin de permettre aux responsables de la formation professionnelle d'accompagner efficacement les apprentis en difficultés.

Il est composé des CAS Mesures de soutien pédagogique et CAS Encadrement individuel et des modules complémentaires:

Le module Mesures intégratives approfondissement (MIN) – 5 ECTS

Le module Travail de diplôme (DIP) – 5 ECTS

EVALUATION DE LA FORMATION

Après l'obtention du CAS Mesures de soutien pédagogique et du CAS Encadrement individuel, la formation complémentaire permettant d'obtenir le diplôme se déroule de la manière suivante: le module Mesures intégratives approfondissement (MIN) sera construit lors d'un entretien avec les responsables du DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale de l'IFFP sur la base de l'offre de Perfectionnement du secteur Formation Continue de l'Institut ou de formations externes à celui-ci. Le module doit représenter 150 heures de formation, comprenant le travail personnel accompagnant toute formation (5 ECTS).

Le travail de diplôme est élaboré par le participant et accompagné par l'équipe pédagogique de l'IFFP.

CERTIFICATION

DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale.

Mesures intégratives approfondissement (MIN)

OBJECTIF

Approfondir une thématique par un projet indépendant ou la participation aux offres de formation continue de l'IFFP permettant l'élargissement des palettes d'intervention ou de recherche.

Travail de diplôme (DIP)

OBJECTIF

Mener un questionnement dont l'intérêt et/ou l'utilité concerne un cercle plus large de professionnels du même domaine en élaborant un travail de recherche.

CONTENU

Un programme de cours est organisé pour répondre aux besoins d'approfondissement et de développement d'outils méthodologiques.

ACCOMPAGNEMENT

Ces projets indépendants sont coordonnés par la personne responsable et accompagné par une ou des personnes désignées au moment de la définition du projet.

PRIX

Module Mesures intégratives approfondissement (MIN): CHF 1'250.-

Module Travail de diplôme (DIP): CHF 1'750.-

Prix total du DAS Mesures intégratives dans la formation professionnelle initiale: CHF 11'000.-

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

1.6 Gérer les situations difficiles

Sensibilisation à la médiation (module 1)

Philippe Domont, médiateur et formateur, conflits.ch

Marc Rosset, médiateur et formateur, conflits.ch

Découverte et expérimentation du processus, des conditions de la médiation et du rôle du médiateur.

OBJECTIFS

- Identifier la déontologie et les étapes de la médiation pour gérer des conflits de manière constructive
- Approcher le rôle du tiers facilitateur pour aider d'autres à trouver des solutions qui leur conviennent
- Développer un «réflexe médiation» qui responsabilise et suscite la créativité dans des situations bloquées

CONTENU

- Médiation dans différents domaines: famille, école, entreprise, etc.
- Médiation parmi d'autres modes de gestion des conflits
- Etapes et conditions cadre d'une médiation
- Gérer et prévenir les conflits dans les relations de travail et dans la formation professionnelle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de jeux de rôle, d'échanges d'expériences, de discussions de cas pratiques et d'apports théoriques.

Durée: 2 jours

Dates: Je 4 et Ve 5 novembre 2010 ou Je 10 et Ve 11 mars 2011 ou Je 7 et Ve 8 juillet 2011

Réf.: SHU-10-562 ou SHU-11-600 ou SHU-11-601

Prix: CHF 360.-

Sensibilisation à la médiation (module 2)

Marc Rosset, médiateur et formateur, conflits.ch

Développer son savoir-faire en médiation à travers des situations liées au contexte professionnel des participants.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module 1 ou une formation jugée équivalente.

OBJECTIFS

- Essayer les outils de la médiation en lien avec des situations professionnelles concrètes
- Identifier les différentes phases de la médiation, des entretiens préalables à l'accord final
- Positiver sa relation aux conflits comme facteurs de changement et de régulation

CONTENU

- Le développement de la médiation dans une institution
- L'écoute personnelle, l'écoute des parties, progression de la compréhension

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Jeux de rôles visant à apprivoiser la pratique de médiation
- Echanges d'expériences
- Analyse de cas pratiques
- Apports théoriques intégrés

Durée: 2 jours

Dates: Lu 11 et Ma 12 juillet 2011

Réf.: SHU-11-602

Prix: CHF 360.-

La constellation professionnelle: outil pour résoudre des situations problématiques

Françoise De Senarclens, formatrice d'adultes, conseil en communication, maître praticienne PNL, sophrologue, hypnothérapeute, thérapeute rogérienne, coach et médiatrice

Chacun doit de plus en plus faire face aux tensions émanant des différents acteurs avec lesquels il est amené à collaborer. Ils forment une constellation d'intervenants aux exigences parfois contradictoires. Cette formation, inspirée des techniques de constellation familiale adaptées à la vie professionnelle, vous propose d'expérimenter le dispositif de résolution spatiale propre à intégrer les enjeux portés par les différents partenaires en présence et à développer des pistes de résolution à partir des besoins et valeurs de chaque acteur concerné.

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs concernés
- Apprendre à tracer le système dans lequel ils interagissent
- Les positionner dans la constellation qui les lie les uns aux autres
- Découvrir les enjeux qui motivent leur attitude et trouver des réponses à leurs besoins

CONTENU

- Les besoins et contraintes présents dans le système
- Les enjeux de pouvoir dans les relations interpersonnelles
- Le positionnement de chacun dans son rôle et sa fonction
- La représentation spatiale du processus interactif
- La modélisation de l'action

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Approche théorique
- Analyse de cas
- Exercices pratiques de mise en situation
- Elaboration d'outils de remédiation individualisés

Durée: 2 jours

Dates: Lu 22 et Ma 23 novembre 2010

Réf.: SHU-10- 561

Prix: CHF 360.-

La communication non-violente ou créative selon Marshall Rosenberg (niveau 1)

Laurence Bruschweiler, enseignante agréée du «Centre pour la Communication Non-Violente»

Notre communication est souvent source de difficultés et de conflits. En nous menant à la découverte de nos sentiments et de nos besoins, la Communication Non-Violente (ou CNV) nous invite à prendre la responsabilité de ce que nous vivons tout en trouvant l'équilibre entre une expression claire et intègre de nous-mêmes et une écoute attentive et bienveillante de ce que vit l'autre.

Dans la résolution des conflits, nous essayerons avant tout d'augmenter le sentiment de sécurité des deux parties. Ceci se produit lorsque chacun a l'assurance d'avoir été bien compris au niveau de ses demandes, mais aussi des sentiments et des besoins qui l'animent.

OBJECTIFS

- Exprimer avec clarté ce qui se passe en soi sans faire de reproche ou de jugement, formuler ses demandes sans qu'il y ait d'exigence
- Exercer l'empathie et l'écoute
- Repérer ce qui dans notre langage provoque la violence ou au contraire favorise la coopération («pouvoir avec» plutôt que «pouvoir sur» les autres)
- Savoir donner l'appréciation et accueillir la reconnaissance
- Utiliser l'énergie de la colère sans la réprimer mais en la transformant pour qu'elle devienne constructive et coopérative

CONTENU

- Présentation du processus
- La notion de besoin en CNV
- Les 9 familles de besoin
- Les manières de recevoir un message
- L'expression d'une demande
- L'écoute active

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Analyse de situations amenées par les participants

Durée: 3 jours

Dates: Me 16, Je 17 et Ve 18 mars 2011

Réf.: SED-11-607

Prix: CHF 540.-

La communication non-violente ou créative selon Marshall Rosenberg (supervision)

Laurence Bruschweiler, enseignante agréée du «Centre pour la Communication Non-Violente»

Approfondir le processus de la Communication Non-Violente. Le processus s'applique tant à l'égard de nous-mêmes que dans nos relations avec autrui. Il nous aide à identifier et à exprimer nos sentiments, nos besoins, à faire des demandes concrètes et à recevoir celles des autres avec empathie, de manière à rendre le dialogue possible et créatif. Il nous invite à prendre la responsabilité de ce que nous vivons tout en trouvant l'équilibre entre une expression claire et intègre de nous-mêmes et une écoute attentive et bienveillante de ce que vit l'autre.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le cours de niveau 1 ou d'autres séminaires CNV.

OBJECTIFS

- Prendre soin de leurs besoins afin de garder de l'élan et du plaisir dans leurs relations et d'éviter ainsi l'épuisement
- Gérer les conflits d'une manière constructive et réagir face à la violence
- Renforcer la coopération au sein de leur environnement professionnel
- Pratiquer la médiation

CONTENU

- Revisiter le processus de CNV
- Démarche pédagogique
- Partage d'expériences
- Analyse de situations

Durée: 2 jours

Dates: Ma 9 et Me 10 novembre 2010

Lieu: Foyer de St-Blaise, près de Neuchâtel

Réf.: SED-10-523

Prix: CHF 360.-

Travailler avec des publics fragilisés ou démotivés

Igor Rothenbühler, anthropologue, spécialiste en communication et médiation interculturelle et en thérapie sociale

Les conditions de l'intervention en formation professionnelle sont objectivement de plus en plus difficiles. Quels sont les cadres à construire dans les établissements et les institutions pour éviter paralysie et inaction en tenant compte des situations particulières des apprentis et personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Identifier les sources de fragilisation et de démotivation individuelles et collectives
- Parvenir à travailler avec des personnes résistantes ou non-volontaires
- Aider les personnes à sortir de la victimisation
- Reconnaître ses propres limites et difficultés dans l'intervention
- Identifier en soi les phénomènes de résonance avec les problématiques des personnes accompagnées

CONTENU

- Connaissance des maladies et des violences sociales
- Conditions permettant d'atténuer les peurs
- Conditions permettant d'augmenter la confiance (les relations professionnelles entre des cultures différentes)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le module est construit sur la base des situations problématiques rencontrées par les participants et sur un processus d'exploration coopérative. Dans un contexte protégé, chacun sera amené à comprendre son propre rapport à la fragilité.

Durée: 3 jours

Dates: Ve 3, Sa 4 et Ve 10 décembre 2010

Réf.: SHU-10-568

Prix: CHF 540.-

1.7 Soutenir le processus d'apprentissage

Techniques d'aide à l'explicitation: formation de base

Karin Leresche Boulliane, membre de l'association Antenne Suisse Explicitation (groupe de recherche sur l'explicitation, dirigé par P. Vermersch)

Face à un apprenti, un stagiaire, un professionnel, nous avons tous été confrontés à la difficulté de les faire revenir sur leurs actions, telles qu'elles ont été effectivement réalisées. Pourtant, nous savons que cette étape de réflexion sur l'agir est essentielle dans le processus d'apprentissage de la personne en formation, du savoir-analyser de tout professionnel dans sa pratique.

Les outils de l'explicitation nous permettent de dépasser cet obstacle. Expliciter, c'est mettre en mots son action, comprendre ce qui s'est passé, ce qui est réussi, ce qui ne fonctionne pas. L'accent est mis sur le recueil d'informations, étape incontournable avant les propositions de solutions, de stratégies ou de remédiation.

Les champs d'application des techniques d'aide à l'explicitation sont multiples: enseignement, apprentissage, démarche de validation des acquis, accompagnement dans des processus de réinsertion, analyse de la pratique professionnelle, coaching.

BUT DE LA FORMATION

Apprendre à faire décrire l'action, l'expérience d'une personne, pour recueillir des informations et produire de l'intelligibilité.

EVALUATION DE LA FORMATION

Portfolio comprenant des documents de réflexion et d'analyse élaborés au cours et à la fin de la formation.

CERTIFICATION

A l'issue de la formation, les participants qui auront validé le portfolio se verront remettre un certificat modulaire (5 ECTS) pouvant être pris en compte dans le cadre des formations continues certifiantes de l'IFFP.

OBJECTIFS

- Faire décrire l'action
- Mettre en place les conditions de l'explicitation
- Connaître les bases théoriques des techniques d'aide à l'explicitation

CONTENU

- La structure de l'action
- Le questionnement centré sur l'action
- Le questionnement
- La formulation des questions
- La gestualité
- Les dénégations
- La spécification d'une tâche
- Le contrat de communication
- L'évocation
- La théorie de la prise de conscience
- La mémoire concrète
- Le primat de l'action
- Le ressouvenir et le rôle de l'intersubjectivité

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les participants occupent tour à tour les positions d'interviewé, d'intervieweur et d'observateur. Les exercices pratiques sont nombreux et concernent principalement les domaines professionnels des personnes en formation. Les aspects théoriques sont articulés aux exercices effectués.

Durée: 7 jours

Dates: Je 11, Ve 12 novembre, Ve 10 décembre 2010
Je 20, Ve 21 janvier, Je 10 et Ve 11 mars 2011

Réf.: SED-10-525

Prix : CHF 1'290.-

Comprendre l'apprenant grâce à la Gestion Mentale (module 1)

Zimmermann-Asta Marie-Louise, Dr. Sc. de l'éducation, formatrice en Gestion Mentale
Zimmermann Jean-Luc, formateur en Gestion Mentale

Il s'agit d'une initiation à la Gestion Mentale selon Antoine de La Garanderie qui a découvert l'extraordinaire variété des fonctionnements mentaux mis en œuvre par l'apprenant et l'étonnante complexité des gestes mentaux à réaliser pour apprendre intellectuellement ou manuellement.

OBJECTIFS

- Différencier perception et évocation
- Découvrir les différents cheminements mentaux mis en jeu lors de l'apprentissage
- Mieux comprendre l'apprenant et la diversité de ses fonctionnements mentaux
- Tenir compte de la variété des mécanismes mentaux lors de l'enseignement et de la fabrication d'auxiliaires didactiques

CONTENU

Les participants découvriront leur «cheminement mental» utilisé pour réaliser diverses activités. Se comprenant mieux, ils comprendront mieux les apprenants qui leur seront confiés.

Des éléments théoriques leur seront fournis afin de pouvoir approcher l'analyse de leur fonctionnement mental et celui des autres.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les participants seront mis en situation d'apprenants lors d'exercices pratiques afin de prendre conscience de la diversité des mécanismes mentaux qu'ils mettent en jeu pour être attentifs, mémoriser, comprendre, réfléchir et imaginer.

Durée: 2 jours

Dates: Ma 23 novembre et Lu 6 décembre 2010

Réf.: SED-10-524

Prix: CHF 360.-

Comment aider l'apprenant à réussir grâce à la Gestion Mentale?

Un outil: le dialogue pédagogique (module 2)

Zimmermann-Asta Marie-Louise, Dr. Sc. de l'éducation, formatrice en Gestion Mentale

Zimmermann Jean-Luc, formateur en Gestion Mentale

Quelles sont les particularités du dialogue pédagogique par rapport aux autres sortes d'entretiens?

Quels sont les éléments à mettre en œuvre pour que ce soit un véritable dialogue pédagogique?

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module 1 ou une initiation à la Gestion Mentale.

OBJECTIFS

- Différencier le dialogue pédagogique d'autres entretiens
- Pratiquer un dialogue pédagogique «court» en situation de formation
- Aider les apprenants à mieux réussir grâce au dialogue pédagogique

CONTENU

- Les fondements du dialogue pédagogique
- La méthodologie du dialogue pédagogique
- L'analyse du dialogue pédagogique

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Des exercices pratiques seront réalisés.
- Les participants doivent s'attendre à travailler sur leur propre fonctionnement mental et sur ceux des membres du groupe

Durée: 2 jours

Dates: Me 4 et Ma 17 mai 2011

Réf.: SED-11-608

Prix: CHF 360.-

L'émotion et la motivation au service de l'enseignement: apports des neurosciences et des sciences affectives

David Sander, professeur en psychologie, Université de Genève

Qu'est-ce que l'émotion? Qu'est-ce que la motivation? Comment les mettre au service de l'enseignement? Ce cours apportera des réponses en explorant ce que les recherches scientifiques en psychologie et en neurosciences révèlent sur les effets positifs de l'émotion sur l'attention, l'apprentissage, la mémoire et la prise de décision. Le cours décrira les principes de fonctionnement généraux de l'émotion et de la motivation tout en développant plus particulièrement le rôle de certains aspects dans l'enseignement.

OBJECTIFS

- Connaître la manière dont les théories scientifiques actuelles considèrent l'émotion, la motivation et leurs relations avec d'autres phénomènes clés dans l'enseignement tels que l'attention, l'apprentissage, la mémoire ou encore la prise de décision
- Aborder un aperçu des apports mais aussi des limites de l'étude du cerveau humain pour mieux comprendre l'émotion et la motivation
- Explorer de manière plus détaillée le rôle de certaines émotions spécifiques (par ex. l'intérêt, la fierté), de certains processus motivationnels particuliers (par ex. les buts, la motivation d'accomplissement), et de certains mécanismes de base (par ex. le plaisir, l'empathie) dans l'enseignement

CONTENU

- Définitions et explications de l'approche scientifique dans l'étude de l'émotion et de la motivation
- Réflexions sur la manière dont les concepts, méthodes et résultats des neurosciences et sciences affectives peuvent être mis à profit dans l'enseignement
- Illustration des questions clés par des exemples d'études expérimentales et discussions concernant les liens possibles avec la pratique

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation et discussions sur la base d'un support illustrant les éléments essentiels.

Durée: 1 jour
Date: Ve 10 décembre 2010
Réf.: SHU-10-569
Prix: CHF 180.-

Favoriser les transferts entre apprentissages scolaires et professionnels

Yannick D'Ascoli, lic/master en psychologie, éducation et sport, collaborateur scientifique à l'IFFP

Comment aider les apprentis à transférer leurs apprentissages de l'école professionnelle à l'entreprise et vice versa? La création de liens entre les connaissances scolaires acquises à l'école et les apprentissages réalisés en entreprise est une réponse.

OBJECTIFS

- Avoir conscience des processus de transfert et de transition dans tout apprentissage
- Identifier les différents outils et dispositifs pédagogiques pouvant faciliter les transferts d'apprentissage
- Mettre en œuvre des outils simples d'aide au transfert

CONTENU

- Mise en commun des expériences vécues
- Notions de transfert et de transition
- Outils et dispositifs de formation facilitant les transferts d'apprentissage
- Implications pédagogiques
- Critique et discussion des éléments présentés

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Démarche pédagogique
- Discussion collective
- Apports théoriques
- Illustration à l'aide d'exemples
- Liens avec la pratique

Durée: 1 jour
Dates: Ma 29 mars 2011
Réf.: SED-11-615
Prix: CHF 180.-

1.8 Délimiter son rôle professionnel

Prendre sa place face aux élèves – Approche de situations de formation dans une perspective systémique

Jean-Jacques Isaac, enseignant retraité et superviseur

Et si tout ce qui se passe dans une classe était conditionné par le groupe lui-même en tant que système, système dont le formateur fait partie... Trouver ou retrouver la place qui revient au formateur, mieux comprendre non pas pourquoi mais comment les choses se passent de telle manière, mieux percevoir comment elles peuvent parasiter le système classe/groupe, tels seront les thèmes de la formation.

OBJECTIFS

- Améliorer les compétences d'encadrement des groupes d'apprentis en clarifiant les responsabilités respectives de chacun, apprenant et enseignant
- Augmenter la confiance en ses propres potentialités
- Découvrir quelques outils pour surmonter des situations difficiles, notamment dans les relations interpersonnelles

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Au cours des 2 journées réparties dans le temps, quelques participants sont invités, librement et hors de tout jugement pédagogique, à présenter une situation-problème. Avec l'animateur et le groupe, ils construisent une nouvelle perception de la réalité pour trouver ou retrouver leur place d'enseignant/de formateur/d'intervenant. Durant ces deux jours, la théorie ne viendra qu'en complément au travail d'approche de situations concrètes; on se souciera du confort que les participants peuvent créer en eux quand ils enseignent. Les différents aspects de la communication et la perception qu'on peut avoir du groupe-classe seront l'objet d'une attention particulière.

Durée: 2 jours

Dates: Me 19 janvier et Ma 22 mars 2011

Réf.: SED-11-609

Prix: CHF 360.-

A quoi «sert» un formateur, un enseignant; les différentes dimensions du contrat tripartite

Florence Coulin, ATP Consulting, coach et formatrice d'adultes, enseignante à l'école de Commerce et cheffe d'entreprise, responsable de 12 apprentis

Un animateur intervient toujours dans le cadre d'un mandat qu'il soit formel ou tacite. Ce mandat met en relation (en général) trois partenaires: l'animateur, le participant, une institution (employeur du participant p. ex.). Les partenaires ont avantage à ce que les termes du mandat soient clarifiés (qui est responsable de quoi).

OBJECTIFS

- Etablir un questionnement de découverte des besoins adapté à un participant, à une institution
- Traduire les besoins en objectifs d'acquisition de savoirs, savoirs-faire, savoirs-être
- Emettre une proposition de dispositif pour atteindre les objectifs d'acquisition.

CONTENU

- Des éléments d'analyse des besoins
- Le travail par objectifs
- Les dispositifs de formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés d'éléments méthodologiques
- Travaux de groupe
- Mises en situations (interviews, animations)
- Debriefings

Durée: 2 jours

Date: Ve 13 et Ve 20 mai 2011

Réf.: SHU-11-610

Prix: CHF 360.-

De professionnel de métier à enseignant: un changement de rôle professionnel

Renée Houde, Ph.D., consultante en relations humaines et professeure-associée au département de communication publique et sociale de l'Université du Québec. Auteure d'ouvrages dont: Les temps de la vie, le développement psychosocial de l'adulte (1999), Le mentor: transmettre un savoir-être (1996) et Des mentors pour la relève (2010)

Du rôle de coiffeur à celui d'enseignant de la coiffure, du rôle d'électricien à celui d'enseignant en électricité, du rôle de mécatronicien à celui d'enseignant de la mécatronique, votre parcours professionnel vous a amené à opérer un tournant important. Entre une profession initiale et l'enseignement de cette profession, il y a une transformation à plusieurs niveaux: identité, compétences, habiletés relationnelles. Comment s'est opérée ou s'opère encore cette transformation? Quelles difficultés représentent ce changement d'identité? Quelles ressources vous offrent ce double parcours? Comment est-ce que vous négociez ces différentes casquettes? Comment accompagnez-vous les étudiants?

OBJECTIFS

Objectif général:

Repenser mon tournant professionnel entre ma profession initiale et mon rôle d'accompagnateur afin de mieux intégrer ce nouveau rôle.

Objectifs spécifiques:

- Réfléchir sur mon tournant professionnel
- Mieux développer mon rôle d'accompagnement
- Échanger sur mes difficultés et mes ressources.

CONTENUS

- Mon nouveau rôle
- Ce qu'accompagner veut dire
- Partage de mon expérience

N.B. En fonction des participants et de la durée de cette formation qui est d'une journée, nous mettrons davantage l'accent sur certains de ces contenus.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, mises en situation et travail en atelier.

Durée: 1 jour

Dates: Ma 28 septembre 2010

Réf.: SED-10-528

Prix: CHF 180.-

1.9 Prendre soin de soi et évoluer

Constituer son portfolio personnel de compétences

Marie-Anne Morizot, formatrice d'adultes, coach et animatrice en bilan portfolio

Le bilan de compétences a un double impact: sur les individus et l'image qu'ils ont de leurs compétences et de ce fait, sur leurs motivations. C'est une démarche qui permet de répertorier, évaluer ses acquis de l'expérience, ses connaissances et ses ressources tout en prenant conscience de ses potentialités pour les utiliser, les enrichir, les consolider.

BUT DE LA FORMATION

La constitution du dossier est un moyen de faire le point sur son parcours professionnel et personnel en dégagant les compétences acquises; ceci dans le but d'une reconnaissance personnelle, professionnelle ou institutionnelle. Le portfolio facilite une communication claire et précise sur soi et ses compétences.

EVALUATION DE LA FORMATION

Le dossier est analysé sur la forme par les accompagnateurs de la démarche. Il s'agit pour eux de vérifier les différentes étapes constitutives du document.

Le dossier doit comporter:

- Un tableau synoptique de ses expériences
- Un nombre significatif d'expériences analysées
- La liste de ses acquis et de ses ressources transférables
- Une synthèse argumentée de ses compétences et la rédaction des étapes de sa trajectoire biographique
- Une liste de pièces justificatives pertinentes

CERTIFICATION

A l'issue de la formation, un certificat modulaire (5 ECTS) est remis aux personnes dont le bilan portfolio répondra aux exigences de forme énumérées sous «évaluation de la formation». Il est un élément constitutif de la formation CAS Conseil et accompagnement à la reconnaissance et validation des acquis et peut-être pris en compte dans le cadre d'autres formations continues certifiantes de l'IFFP.

OBJECTIFS

- Avoir une image claire de sa trajectoire personnelle et professionnelle et de ses principales compétences
- Valoriser ses compétences
- Vérifier la pertinence d'un projet
- Demander une reconnaissance d'acquis dans un parcours de formation
- Négocier une formation continue ou préparer une demande de promotion

CONTENU

- Introduction à la démarche: clarification des objectifs et de l'utilisation prévue du portfolio
- Inventaire des différentes expériences de sa vie (formations, emplois, activités socioculturelles et familiales)
- Rédaction d'un récit autobiographique
- Sélection d'expériences en relation avec l'objectif, analyse des activités et vécus de ces expériences
- Identification et évaluation des acquis et des ressources personnelles
- Synthèse des ressources en fonction de l'objectif visé
- Présentation de pièces attestant des compétences acquises

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

2 formules possibles:

- Un accompagnement en groupe si un nombre minimum de personnes sont réunies (min. 5) aux dates prévues ci-dessous
- Un accompagnement individuel permettant de répondre à des demandes tout au long de l'année
- Tutorat individuel (1 heures)
- Travail personnel à domicile (env. 40 heures)

En groupe

Durée: 4 jours

Dates: Lu 7 février (9h00-16h30), Ma 15 mars (9h00-16h30),
Lu 11 avril (9h00-12h15), Ma 3 mai (9h00-16h30)
Lu 30 mai 2011 (9h00-12h15)

Réf.: SED-11-610

Prix: CHF 1050.-

En individuel (nouveau)

Durée: 10 heures

Dates: à fixer de cas en cas

Prix: CHF 1470.-, 140.- par heure
supplémentaire souhaitée

Conduite de Projet «Ecole – Entreprise» 2010-2011 (CPE)

Gérald Dayer, référent CPE à l'IFFP

CONTEXTE DE LA FORMATION CPE

L'évolution du progrès technique, les mutations rapides de l'économie et les changements induits par la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFPr) sont un défi permanent pour tous les acteurs de la formation professionnelle. Ce défi exige d'eux une constante adaptation des savoirs et savoir-faire. Les nouvelles formes d'organisation des entreprises obligent à remettre en question les profils professionnels et les qualifications qui ont fait leurs preuves. Dans ce contexte en transformation, l'IFFP offre à tous les enseignants de la formation professionnelle un perfectionnement permettant d'acquérir de nouvelles compétences indispensables à l'innovation dans l'école.

LE CPE, UNE FORMATION INNOVANTE

Le CPE permet la réalisation, dans l'alternance entre stage, formation et accompagnement, d'un projet qui vise à amener l'innovation dans l'école. La conduite de ce projet permet à l'enseignant de développer des compétences spécifiques transférables dans l'école dans le domaine de la technique, de l'économie, de la culture d'entreprise, de la santé, du social et de la gestion des ressources humaines. Le stage en entreprise/institution de formation constitue la pierre angulaire de cette formation. C'est la source principale des éléments constitutifs du projet (ressources du projet).

FINALITÉ DU CPE, OBJET ET RÉALISATION

Le CPE a pour finalité de favoriser le développement de l'innovation dans l'enseignement professionnel. Il permet aux participants de se ressourcer en situation par des expériences professionnelles vécues hors de l'école.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

La capacité à :

- Introduire l'innovation dans le milieu scolaire
- Développer et réaliser un projet pédagogique en lien avec les compétences acquises durant le stage
- Constituer et utiliser un réseau d'entreprises/de centres de formation
- Développer des partenariats avec le monde des entreprises
- Organiser et planifier la collaboration école/entreprise, notamment lors de l'organisation de stages pour les élèves

DESTINATAIRES DU CPE

Cette formation s'adresse à des acteurs de la formation professionnelle, en particulier les enseignants des écoles professionnelles artisanales et industrielles, des écoles professionnelles commerciales en système dual et écoles commerciales à plein temps, des écoles du domaine de l'agriculture, du domaine de la santé et du social qui souhaitent développer et implanter des projets innovants dans le cadre de leur établissement.

LE CPE, UNE FORMATION EN PARTENARIAT

Le CPE est une action de formation qui met en synergie l'école, l'entreprise et l'IFFP.

Elle s'organise selon 3 modules spécifiques:

Module 1: concevoir un projet d'innovation dans l'école

Module 2: stage hors de l'école

Module 3: transfert à l'école

Elle est établie selon un plan de formation élaboré entre l'école et le participant.

LE CPE, UNE FORMATION CERTIFIÉE

Le certificat CPE est délivré par l'IFFP si les 3 modules de formation sont réussis.

TROIS MODULES DE FORMATION POUR LA RÉALISATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Module 1 Concevoir un projet d'innovation dans l'école

	Projet d'innovation	Connaissance de l'entreprise	Validation du projet
Objectifs	Se former à la gestion de projet en milieu scolaire Acquérir des outils méthodologiques Concevoir son projet	Observer et comprendre le fonctionnement d'entreprises/de centres de formation en Suisse et à l'étranger	Faire valider le projet par les partenaires de la formation (Ecole et IFFP)
Contenu	Travail individuel (10h) Accompagnement	Visites d'entreprises Travail individuel Formation individuelle Accompagnement	Présentation au CPE par le/la participant-e et entretien avec la direction d'école
Durée	Variable en fonction du projet	Variable en fonction du projet	½ j.
Modalités	Travail personnel	Travail personnel	Acceptation du rapport-projet par le coordinateur et l'expert projet
Implication	Entretiens et travail personnel d'élaboration du projet d'environ 20h		

Module 2 Stage hors de l'école

	Ressources pour le projet	Validation du stage
Objectifs	Trouver une entreprise/un institut de formation pour son stage Etablir un contrat de stage ou un contrat de prestation Acquérir les connaissances et développer les compétences nécessaires à la réalisation de son projet	Réunions de travail Présentation orale du stage Acceptation du stage et de la présentation orale par le coach
Contenu	Stage hors du milieu scolaire à temps complet ou à temps partiel: - durée selon la nature du projet - lieu(x) de stage en Suisse ou à l'étranger - activité de ressourcement en fonction du contrat de prestations lié à un projet personnel	
Durée	De 1 à 6 mois à temps complet ou de 2 à 8 mois à temps partiel	
Modalités	Congé de formation	
Implication	Journal de bord durant le stage	

Module 3 Transfert à l'école

	Réalisation du projet dans l'école	Validation du projet
Objectifs	Réaliser l'innovation dans l'école, (mise en place d'un nouvel enseignement, développement de l'organisation scolaire, etc.) Évaluer l'impact du projet dans l'enseignement Rédiger un rapport de projet pédagogique	Faire valider le projet pédagogique
Contenu	Accompagnement à la réalisation du projet et à la rédaction du rapport final de projet	Présentation par le/la participant-e projet et entretien avec la direction d'école et le coordinateur CPE
Durée	De 1 à 3 mois	Réunions de travail
Modalités	Formation individualisée	Acceptation du rapport final et de la présentation orale par le CPE
Implication	Rédaction d'un rapport de projet	

La distance émotionnelle dans la relation pédagogique

Françoise de Senarclens, formatrice d'adultes, conseil en communication et thérapeute rogérienne

Vous êtes-vous déjà demandé jusqu'où il vous était possible de vous investir dans l'accompagnement d'élèves en difficulté?

Vous est-il déjà arrivé de vous interroger sur la légitimité de vos interventions vis-à-vis d'élèves en souffrance?

Une trop grande proximité dans la relation socio-éducative peut induire des situations complexes de co-dépendance affective. Elle est aussi susceptible de provoquer un état de tension permanente qui, à terme, pourrait être préjudiciable pour les acteurs en présence.

OBJECTIFS

- Se positionner à la bonne distance émotionnelle de ses élèves, des parents et des collègues
- Conserver un comportement rationnel et pondéré dans les situations émotionnellement déstabilisantes
- Maintenir son équilibre et sa sérénité face à l'agressivité
- Préserver sa motivation en dépit d'un contexte d'action parfois difficile
- Se protéger d'un surinvestissement émotionnel dévoreur d'énergie

CONTENU

- Le triangle existentiel
- Les positions de perception
- La distance pédagogique
- Les phénomènes de transfert
- La gestion des énergies
- Protection personnelle
- Le ressourcement

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Approche théorique, exercices individuels et en groupe, test personnel et mises en application sur des cas concrets.

Durée: 2 jours

Dates: Je 2 et Ve 3 décembre 2010

Réf.: SHU-10-563

Prix: CHF 360.-

Construire une autorité qui autorise

Jean-Pierre Lepage, formateur consultant de l'Académie de Lyon

On oublie parfois que poser des règles, interdire certains actes sert à en permettre d'autres. Alors que veut-on permettre? Sur quoi base-t-on notre autorité? Comment la construit-on? Répondre à ces questions, c'est rappeler la légitimité de l'autorité et le sens des règles. Un sens des règles qui n'est pas d'emblée évident pour tous et qui s'apprend collectivement. Construire les sanctions pour apprendre un rapport à l'autorité qui n'est pas soumission mais civilité et faire du quotidien d'un établissement un espace de développement de compétences sociales.

OBJECTIFS

- Clarifier le rôle de la sanction dans l'éducation, l'apprentissage et plus particulièrement dans l'éducation à la citoyenneté
- Identifier les différentes formes d'autorité et leurs fondements
- Prendre conscience des attitudes et du vécu dans les situations qui amènent à des sanctions

CONTENU

Apports de la sociologie, de la psychologie et des sciences de l'éducation en lien avec la problématique et l'étude de situations amenées par les stagiaires.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de mise en situation, étude de cas et apports théoriques et méthodologiques.

Durée: 1 jour
Date: Je 4 novembre 2010
Réf.: SOC-10-410
Prix: CHF 180.-

Ces changements qui nous gouvernent

Ursula Gerber Badan, coach professionnel certifiée et formatrice, (www.aco-gerberbadan.ch)

Chacun d'entre nous qui doit faire face à un changement conséquent est plus ou moins contraint à sortir de sa «zone de confort». Nous nous trouvons ainsi dans une situation déstabilisante, confrontés à des craintes, au pire à une peur insaisissable. Maîtriser de telles situations signifie connaître ses valeurs, ses croyances et ses ressources afin de non seulement gérer cette condition mais d'y trouver un sens voire même un bénéfice.

OBJECTIFS

- Identifier ses valeurs cachées et ses croyances limitantes
- Se servir de ses croyances aidantes pour diminuer ses résistances
- Identifier son enjeu personnel et établir le lien avec l'enjeu du système
- Mobiliser ses ressources afin de contrer ses craintes
- Provoquer le désir de participer activement au changement afin de créer un bénéfice commun

CONTENU

- Eclairage sur le comportement et le ressenti lors d'un changement conséquent
- Rôle des valeurs, croyances personnelles et ressources
- Influence de la perception individuelle sur le changement
- Le changement vu comme un outil pro-actif

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est basée sur l'interaction entre les participants et la formatrice en tenant compte de situations vécues. Il s'agit d'un atelier d'exploration où l'apprenant pourra expérimenter des outils de coaching éprouvés qui l'aideront à atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

Durée: 1 jour
Date: Ma 8 février 2011
Réf.: SOC-11-452
Prix: CHF 180.-

Comment bien vivre dans mon costume de formateur ou d'enseignant?

Florence Coulin, ATP Consulting, coach et formatrice d'adultes, enseignante à l'école de Commerce et cheffe d'entreprise, responsable de 12 apprentis

Au travers du contrat tripartite, le formateur est pris dans un réseau de relations, subit des projections et en opère lui-même. Ses propres besoins, ses motivations, ses valeurs, ses représentations peuvent aider comme interférer dans son action.

OBJECTIFS

- Identifier ses valeurs
- Faire le point sur ses ego, besoins et la façon dont ils peuvent interférer dans son intervention
- Définir ses styles d'animation préférés

CONTENU

- Définition des notions de valeur, besoin, ego
- Les styles d'animation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés d'éléments méthodologiques
- Exercices d'introspection
- Mises en situations
- Debriefings

Durée: 1 jour
Date: Ve 19 novembre 2010
Réf.: SOC-10-411
Prix: CHF 180.-

La sophrologie pour vaincre le stress

Cynthia Perret-Gentil, infirmière Master spécialiste en sophrologie

La démarche en sophrologie consiste à identifier les situations stressantes (propres à chacun), puis à apprendre à les gérer, en prenant davantage de recul. Il s'agit d'une pratique pour la gestion du stress aux effets puissants sur la santé.

OBJECTIFS

- Apprendre à se détendre, à lâcher prise physiquement et psychiquement
- Développer les capacités de recharge
- Rétablir par différentes techniques un équilibre psyché soma
- Prendre conscience des forces constructrices qui sont en nous

CONTENU

- L'histoire de la sophrologie et de la conscience humaine
- Les mécanismes du stress
- Le travail de la respiration et de la conscience corporelle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Aspects théoriques
- Exercices pratiques

Durée: 1 jour

Dates: Je 5 mai 2011

Réf.: SOC-11-453

Prix: CHF 180.-

2 AUX ENSEIGNANTS DE BRANCHES

2.1 A tous les enseignants de branches

CAS Bases de l'accompagnement dans la formation des responsables de la formation professionnelle, formation des mentors

Carole Gollut, coordinatrice du CAS en Bases de l'accompagnement à l'IFFP

CONTEXTE

Les enseignants et formateurs nouvellement engagés en formation professionnelle acquièrent les compétences indispensables à l'exercice de leur nouveau métier en accomplissant, en cours d'emploi, une formation pédagogique menant à l'obtention d'un certificat ou un diplôme d'aptitude pédagogique. Pour les soutenir tout au long de leur parcours, ils sont accompagnés dans leurs institutions par un mentor. Le dispositif de la formation de mentor repose sur une approche expérimentale de la formation en cours d'emploi.

BUT DE LA FORMATION

Ce CAS permet à des enseignants/formateurs au bénéfice d'une expérience professionnelle et d'une formation pédagogique d'assumer cette fonction de mentor. En fin de formation, le participant est capable d'accompagner le mentoré (mener des entretiens, «évaluer», soutenir), d'analyser les prestations du mentoré en lui donnant un retour constructif (observation, écoute, analyse de situation), de s'auto-analyser (outils d'analyse réflexive), d'organiser la formation, l'accompagnement, de s'organiser dans cet accompagnement et de participer à l'évaluation formative de sessions de formation menées par le mentoré. La formation est articulée en 2 modules:

Processus et modalités de l'accompagnement des responsables de la formation professionnelle (PRO) – 5 ECTS

Contexte de l'accompagnement dans la formation des responsables de la formation Professionnelle (ACC) – 5 ECTS

EVALUATION

Les modalités de qualification retenues pour les deux modules se veulent autant d'occasions supplémentaires de développer encore l'apprentissage. Les participants obtiennent le CAS en satisfaisant aux conditions suivantes:

- Participation active à la formation en groupe
- Accomplissement du travail personnel lié à ces cours
- Réussite aux trois travaux de qualification:
 - Texte d'analyse de son propre processus d'apprentissage
 - Texte d'analyse d'un entretien avec le mentoré
 - Analyse de son activité, conceptualisation de sa pratique

Les directives tout comme les critères et indicateurs de réussite sont présentés en début de formation.

CERTIFICATION

Les participants ayant porté à terme avec succès deux modules de la filière de formation continue sanctionnée par un certificat se voient attribuer un certificat de formation continue intitulé Certificate of Advanced Studies CAS.

OBJECTIFS

- Situer l'accompagnement dans le contexte de la formation pédagogique des enseignants de la formation professionnelle et de son évolution
- Prendre en compte et respecter le cadre et les orientations du dispositif de formation, les modalités de l'accompagnement des enseignants en formation et les critères de certification de l'IFFP par lesquels les personnes accompagnées seront évaluées
- Décrire, analyser et assumer la fonction et les devoirs de l'accompagnement d'enseignants de la formation professionnelle
- Appréhender le processus d'accompagnement d'un adulte en formation dans ses différentes dimensions (interpersonnelles, professionnelles, institutionnelles, éthiques, etc.)
- Décrire et mettre en œuvre les bases de l'entretien d'accompagnement
- Mener une démarche réflexive sur l'enseignement et sur sa pratique de l'enseignement
- Saisir les enjeux relationnels de l'accompagnement et approfondir sa capacité à communiquer
- Observer une séquence d'enseignement, savoir faire une analyse de situation, donner un retour constructif, susciter un questionnement réflexif et dessiner des pistes d'action
- Tenir compte des autres activités d'accompagnement (approche systémique)

Durée: 15 jours

Dates: Ve 24 septembre 2010 Je 03, Ve 4 février 2011
 Je 18, Ve 19 novembre 2010 Je 17, Ve 18 mars 2011
 Je 09, Ve 10 décembre 2010 Ma 19, Me 20 avril 2011
 Je 13, Ve 14 janvier 2011 Je 19 et Ve 20 mai 2011

Prix: CHF 100.– taxe d'admission
 CHF 100.– par module (le montant total de CHF 300.– est facturé à l'étudiant.
 Son acquittement conditionne l'octroi du CAS)

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

2.2 Santé-social

L'analyse de l'activité, un outil dans l'accompagnement

Isabelle Fristalon, formatrice d'adultes spécialisée en analyse de l'activité

Nous chercherons à aller au-delà des évidences d'interprétation et de compréhension des situations de travail grâce à l'analyse de l'activité, une approche issue de l'ergonomie et de la psychologie du travail. Mieux comprendre de quoi est fait le travail permet de mieux l'enseigner. Comment apprendre à regarder autrement son travail, à en mesurer toute la complexité et la richesse? Dans un métier en voie de professionnalisation, comment est-ce que je peux décrire mon métier au-delà de la tâche?

OBJECTIFS

- Mieux comprendre de quoi est fait le travail, et plus spécifiquement son travail (ses contraintes et ses trauvailles) afin de mieux comprendre les spécificités du métier à enseigner et ainsi mieux accompagner les apprenants dans leur formation
- Analyser son activité et identifier des compétences. Pouvoir en parler pour pouvoir l'enseigner

CONTENU

Une approche inspirée par l'ergonomie et la psychologie du travail qui met en évidence la distinction entre le travail prescrit et le travail réel, et le rôle de toute l'ingéniosité déployée par les hommes et les femmes pour parvenir à la réussite et à l'efficacité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Outils spécifiques
- Exercices de description du travail à partir de l'observation de personnes au travail (fleuristes, travailleurs de chantier, ou de vidéos), ou d'auto-observations
- Travail de verbalisation et partage d'expériences

Durée: 2 jours
Dates: Me 16 et Me 30 mars 2011
Lieu: Genève
Réf.: SAN-11-852
Prix: CHF 360.–

Soutenir des apprentis ASSC/ASE dans des situations professionnelles douloureuses

Cécile Danthe-Goy, infirmière enseignante, commissaire d'apprentissage ASSC

Faire son apprentissage en milieu hospitalier, en EMS, en institution pour handicapés ou en garderie, c'est s'exposer à vivre des situations parfois pénibles, inattendues du fait de sa jeune expérience de vie. Préparer et accompagner les apprentis ASSC/ASE qui peuvent être amenés à rencontrer des situations difficiles mettant en jeu la souffrance ou la mort est nécessaire.

OBJECTIFS

- Transformer les situations douloureuses relatées en classe par les apprentis en source d'apprentissages pour le groupe classe
- Identifier le vécu des apprentis (émotions, pensées, comportements)
- Proposer des pistes de soutien et d'accompagnement propre à permettre l'intégration de cette expérience

CONTENU

- Quelques outils de communication
- Analyse de pratiques professionnelles

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Partage d'expériences
- Apports spécifiques: peur de la souffrance/processus de deuil

Durée: 2 jours

Dates: Ma 3 mai et Je 19 mai 2011

Réf.: SAN-11-851

Prix: CHF 360.-

CAS Formateur à la pratique professionnelle ES (domaine social)

Daniel Lambelet, responsable régional du secteur Formation Continue à l'IFFP

Cette formation correspond aux exigences des plans d'études cadres ES du domaine social qui prévoient que les praticiens formateurs bénéficient d'une formation de 300 heures minimum. Le formateur à la pratique professionnelle ES est un travailleur social expérimenté, mandaté pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique d'étudiants en écoles supérieures dans le domaine social. Son activité consiste à soutenir l'étudiant, à le mettre en projet, à guider son activité, à l'aider à mettre des mots sur ce qu'il fait, à se poser des questions, à trouver ses propres réponses, de manière à lui permettre de construire les compétences requises pour l'exercice d'un métier éducatif.

BUT DE LA FORMATION

Elle vise à développer la capacité des participants à assumer cette fonction d'accompagnement et de conseil, en prenant en compte ses dimensions personnelle, relationnelle et institutionnelle. Pour cela, elle privilégie une approche pédagogique articulant apports théoriques ou méthodologiques et expérience des participants. Elle est organisée en partenariat avec les Ecoles supérieures du domaine social de Suisse romande. Il se compose de 3 modules:

Rôle et fonction du formateur à la pratique professionnelle ES (ROL) – 3 ECTS

Analyse des pratiques professionnelles et accompagnement réflexif (APA) – 4 ECTS

Mise en œuvre de situations d'apprentissage et évaluation (SIT) – 3 ECTS

EVALUATION DE LA FORMATION

Un travail personnel est demandé pour la validation de chacun des modules.

CERTIFICATION

CAS Formateur à la pratique professionnelle ES (domaine social)

OBJECTIFS

- Se situer dans son rôle de formateur et collaborer avec les différents acteurs de la formation pratique
- Accueillir et accompagner l'étudiant dans la mise en pratique des objectifs de la formation selon les bases de la pédagogie des adultes
- Elaborer avec l'étudiant un parcours individualisé de développement des compétences professionnelles
- Développer et induire une réflexivité dans chaque processus de travail
- Organiser et planifier le temps de la formation pratique
- Evaluer la période de formation pratique en fonction des compétences professionnelles et des critères définis

CONTENU

Rôle et fonction du formateur à la pratique professionnelle ES (ROL)

- Champ du travail social et filières de formation ES
- Rôle, statut et fonctions du formateur à la pratique professionnelle

Durée: 4 jours

Dates: plusieurs sessions à choix

Prix: CHF 800.–

Analyse des pratiques professionnelles et accompagnement réflexif (APA)

- Analyse de situations professionnelles et pratique réflexive
- Relation pédagogique avec la personne en formation

Durée: 6 jours

Dates: plusieurs sessions à choix

Prix: CHF 1'300.–

Mise en œuvre de situations d'apprentissage et évaluation (SIT)

- Spécificités de l'adulte apprenant et conséquences pour la formation
- L'apprentissage par observation et expérience guidée de situations professionnelles

Durée: 5 jours

Dates: plusieurs sessions à choix

Prix: CHF 900.–

Prix total du CAS Formateur à la pratique professionnelle ES: CHF 3'000.–

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

Certificat de praticien formateur ES (domaine Soins ambulanciers)

Carole Gollut, coordinatrice CAS en Bases de l'accompagnement à l'IFFP

Le praticien formateur ES est un référent de stage ambulancier, mandaté pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique d'étudiants des écoles supérieures de soins ambulanciers. Son activité consiste à organiser le déroulement d'un stage, à accompagner le stagiaire dans son processus d'apprentissage vers l'atteinte de ses objectifs de formation, à évaluer ses compétences et à développer une posture réflexive sur sa pratique.

BUT DE LA FORMATION

La formation de praticien formateur ES (domaine Soins ambulanciers), répond aux exigences requises par le plan d'études cadre «Ambulancière diplômée ES – Ambulancier diplômé ES» à savoir être au bénéfice d'une qualification en pédagogie professionnelle équivalant à 100 heures (OFPr, art. 44 pt. c). Cette formation vise notamment, à développer l'assurance de la personne dans les moments où il convient, par exemple, de prendre des décisions, de porter un jugement sur une prestation ou de s'appuyer sur des repères valides pour orienter l'accompagnement. Pour ce faire, la formation crée les conditions d'un travail dans l'esprit d'un croisement entre les différents savoirs pour que les savoirs d'action, savoirs d'expérience et savoirs théoriques s'interrogent mutuellement.

La formation de praticien formateur ES (domaine Soins ambulanciers) est organisée par l'IFFP, en partenariat avec l'École supérieure de soins ambulanciers de Genève (ESAMB) et l'École supérieure de soins ambulanciers et soins d'urgence de Lausanne (Bois-Cerf CESU).

PUBLIC VISÉ

Cette filière de formation continue s'adresse à des professionnels:

- En possession d'un diplôme reconnu au niveau ES (Ambulancière diplômée ES – Ambulancier diplômé ES) ou équivalent;
- Disposant d'une expérience d'au moins deux ans après l'obtention du diplôme;
- Exerçant une activité d'accompagnement durant la formation.

APERÇU DU PROGRAMME DE FORMATION

La formation se déroule sur environ huit à dix mois à raison de sessions de cours de un à deux jours. Elle se compose de cinq unités pédagogiques. Le travail de qualification est transversal; il se termine par une présentation orale. Ce qui représente au total 100 heures de formation (5 ECTS). Partant des situations professionnelles, nous privilégierons l'analyse de l'activité qui offrira une occasion régulière de mettre en lumière les caractéristiques des gestes professionnels. D'une manière plus transversale, l'exploration réflexive, la mise en dialogue avec d'autres, la production individuelle ou collective de nouveaux savoirs assureront le développement d'une posture professionnelle. Cette démarche accompagnée servira également d'évaluation continue et de moyen de validation de la formation. Bien que la formation prenne appui sur la pratique, nous ne ferons pas l'économie de concepts théoriques éclairants.

CERTIFICATION

Les participants qui auront répondu positivement à:

- Une participation active à la formation avec une présence obligatoire à 80% des cours au moins;
- Une validation de la formation en répondant aux exigences fixées par les consignes du récit professionnel réflexif;

se verront délivrer un Certificat de Praticien formateur ES, (domaine Soins ambulanciers) correspondant à 5 ECTS.

Durée: 7 jours

Dates: Lu 6, Ma 7 sept, Lu 1^{er}, Ma 2 novembre 2010, Lu 10 et Ma11 janvier et Lu 14 mars 2011

Prix: CHF 1200.-

Les informations pratiques et le formulaire d'inscription sont disponibles sous:
www.iffp-suisse.ch, onglet Formation continue certifiante

2.3 Economie et société

Economie d'entreprise – jour 1

Pierre-Alain Rime, auteur de l'ouvrage «Les mondes économiques»

Roland Schmutz, directeur de l'EPAC

L'activité économique de certains secteurs de notre économie s'est effondrée en 2009. Quelles ont été les stratégies mises en place pour franchir cette mauvaise passe? La reprise est-elle à la hauteur des espérances? La flambée du franc menace-t-elle le timide rebond annoncé? Pour la deuxième année consécutive, Monsieur Pierre-Alain Rime a concocté un programme étoffé pour parler d'économie d'entreprise. Au menu, cas pratique, visite d'une entreprise de la région fribourgeoise et conférences abordant la situation économique actuelle des entreprises régionales et suisses.

OBJECTIFS

- Appréhender les impératifs de la gestion d'une sortie de crise au sein des entreprises
- Déterminer les chances et les risques pour les entreprises suisses d'être compétitives dans un monde globalisé dépendant de la force des Etats étrangers et de leur monnaie

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Conférences présentées par différents responsables occupant des positions clés au sein d'entreprises leaders de notre pays
- Visite d'une entreprise de la région fribourgeoise
- Une *fin de journée* conviviale est organisée pour les participants, afin de leur permettre d'échanger avec les intervenants ou leurs collègues. C'est souvent l'occasion de partages intéressants et appréciés

Durée: 1 jour

Date: Me 22 septembre 2010

Réf.: ESO-10-161

Prix: CHF 180.–

Economie politique – jours 2 et 3

Pierre-Alain Rime, auteur de l'ouvrage «Les mondes économiques»

Roland Schmutz, directeur de l'EPAC

Après la crise du crédit bancaire, voici venue la crise des finances publiques. Jusqu'où l'endettement public peut-il mettre en danger la situation économique et sociale des pays concernés? L'euro survivra-t-il à sa plus grande crise depuis sa création? Quelles seront les incidences sur la monnaie de notre pays et sur son économie? L'adhésion à l'Union européenne peut-elle encore être défendue de manière crédible? Les problèmes écologiques ne font-ils pas les frais de toutes ces perturbations économiques et monétaires? Plusieurs conférenciers interviendront pour répondre à ces questions cruciales.

OBJECTIFS

- Donner aux participants les outils de vulgarisation pour expliquer clairement aux étudiants les enjeux actuels de l'économie nationale et internationale
- Intégrer dans son enseignement les liens qui existent entre monnaie, finances publiques et économie réelle

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Présentations de conférenciers du milieu de l'enseignement universitaire, de la finance, de la politique ou des médias
- **Jeudi soir**, une fin de journée conviviale est organisée pour les participants, afin de leur permettre d'échanger avec les intervenants ou leurs collègues. C'est souvent l'occasion de partages intéressants et appréciés

Durée: 2 jours

Dates: Je 23 et Ve 24 septembre 2010

Réf.: ESO-10-162 [Je 23]

ESO-10-163 [Ve 24]

Prix: CHF 180.– par jour de formation

TVA – Changements 2010 et 2011

Administration Fédérale des Contributions

L'IFFP organise une demi-journée sur le thème de la TVA. Les changements intervenus dans la loi et dans l'ordonnance sur la TVA (dispositions et taux) méritent un approfondissement. Un spécialiste de l'Administration Fédérale des Contributions présentera les nouveautés et fera le point sur la législation actuelle et le nouveau décompte TVA.

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances dans le domaine la LTVA
- Rédiger un décompte TVA

Durée: ½ jour - 3 heures, de 14h00 à 17h00
Date: Ma 5 octobre 2010
Lieu: Sion
Réf.: ESO-10-164
Prix: CHF 90.–

Enseigner l'économie par des jeux

Patrick Lehner, DEA en gestion des ressources humaines, lic. en sciences économiques

Ce cours propose une initiation à l'économie d'entreprise à travers des jeux. La matinée sera consacrée à une approche simplifiée sous la forme d'un jeu non informatisé qui tourne autour de l'activité économique d'une PME et ses résultats financiers (simulation Apple & Orange). L'après-midi permettra de découvrir le logiciel de la fondation Schmidheiny (SEMECO) et d'approfondir les possibilités d'enseigner l'économie à l'aide de jeux de mise en situation.

OBJECTIFS

- Découvrir une méthode d'enseignement de l'économie ludique
- Apprendre à devenir meneur de jeu à l'intérieur d'un groupe classe
- Identifier les avantages et les inconvénients d'un jeu informatisé ou non informatisé

CONTENU

- Objectifs et fonctionnement de divers types de jeux
- Traduction d'une situation économique réelle en jeu
- Démonstration de deux types de jeux existants

Durée: 1 jour
Date: Me 17 novembre 2010
Réf.: ESO-10-165
Prix: CHF 180.-

Immersion dans le droit civil, commercial et pénal – réponses aux questions des enseignants à travers des cas pratiques

Guillaume Vionnet, avocat à Lausanne, spécialisé dans la didactique du droit

Nader Ghosn, avocat à Lausanne

Le droit est une matière vivante difficile à enseigner car en constante évolution. Les cas pratiques sont la meilleure façon de traiter la complexité de ce domaine. Deux avocats spécialisés dans le droit civil et commercial se proposent de répondre aux questions des enseignants à travers des situations concrètes. Un sondage sera effectué 30 jours avant le cours auprès des personnes inscrites afin de déterminer les besoins réels et les questions pointues venant du monde de l'enseignement.

OBJECTIFS

- Résoudre des situations juridiques complexes à l'aide des codes
- Rédiger des scénarii susceptibles de simplifier la réalité et le jargon légal
- Se tenir à jour sur l'évolution du droit civil, commercial et pénal

CONTENU

- Droit des personnes
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droits réels
- Droit pénal (violences, majorité sexuelle)
- Droit pénal économique
- Rapports commerciaux (contrats)
- Droit des sociétés
- Droit des poursuites et faillites

Durée: 2 jours

Date: Je 9 et Ve 10 décembre 2010

Réf.: ESO-10-166 (Je 9 – droit civil et pénal)

ESO-10-167 (Ve 10 – droit commercial et pénal)

Prix: CHF 180.– par jour de formation

Droit pénal des mineurs – l’enseignant face à cette réalité

Mireille Reymond, présidente du Tribunal des mineurs du Canton de Vaud

L’augmentation de la violence verbale et physique à l’intérieur comme à l’extérieur de l’école questionne sur les représentations et l’identité de ces jeunes gens engagés dans ce processus. Les médias relaient constamment les incidents et les instances politiques cherchent des solutions pour gérer la violence des jeunes. Cette journée de formation sur le droit pénal des mineurs enrichi par des exemples réels vous permettra de mieux expliquer et comprendre cette réalité. L’évolution de la perception de l’enfant et de ses délits, l’aspect purement légal, tout comme le contexte familial et éducatif sont des thèmes qui seront abordés par Mireille Reymond.

OBJECTIFS

- Connaître le droit pénal des mineurs
- Comprendre le fonctionnement du tribunal des mineurs
- Prendre conscience du lien Justice-Ecole

CONTENU

- Loi Fédérale régissant la condition pénale des mineurs
- Dualité peines/mesures
- Fonctionnement des instances de justice
- Présentations de cas concrets et mise en perspective avec le travail des éducateurs et des enseignants

Durée: 1 jour
Date: Ve 3 décembre 2010
Réf.: ESO-10-168
Prix: CHF 180.-

Droit des sociétés: SA, Sàrl et Personnes morales

Guillaume Vionnet, avocat à Lausanne, spécialisé dans la didactique du droit

Nader Ghosn, avocat à Lausanne

L'évolution du code des obligations ces trois dernières années et les perspectives qui se dessinent pour l'avenir poussent l'IFFP à faire un point de situation sur les sociétés commerciales et les personnes morales. Un regard sur le présent et l'avenir à l'aide d'un spécialiste en matière de droit des sociétés et des personnes morales.

Les Sàrl et SA uniminales, organes de contrôle et contrôle interne obligatoire, sociétés immobilières et d'investissements, holding, associations et fondations seront passées en revue, afin d'ancrer certains savoirs clef, souligner les changements intervenus et préparer les changements à venir.

OBJECTIFS

- Mieux maîtriser le droit des sociétés
- Elaborer une séquence d'enseignement en tenant compte des changements intervenus dans la législation sur les personnes morales
- Evaluer les difficultés rencontrées par les étudiants dans l'enseignement du droit commercial
- Elaborer une séquence didactique sur la SA et la Sàrl

CONTENU

- Société Anonyme
- Société à Responsabilité Limitée
- Fondation de droit public et privé
- Si et Holding

Durée: 1 jour

Date: Lu 10 janvier 2011

Réf.: ESO-11-200

Prix: CHF 180.-

Développement durable: enjeux

David Maradan, chargé de cours au Département d'Économie Politique de l'Université de Genève, de la Haute Ecole de Gestion de Genève et dans le bureau de recherche en économie appliquée et environnementale ECOSYS SA

Le développement durable est souvent vu comme la nécessité de réduire les gaz à effet de serre et la consommation de matières premières. Il existe cependant une réalité plus complexe qui implique une dimension politique, économique, sociale et environnementale. Celle-ci sera examinée en partant des interactions complexes que la croissance économique, la qualité de l'environnement et la distribution des revenus entretiennent. Dans un second temps, ce cours présentera les fondements des politiques environnementales, les principes de la taxation des émissions de CO² et l'organisation de marché de permis de polluer.

OBJECTIFS

- Renforcer sa capacité d'analyse des projets dans le domaine environnemental
- Analyser les initiatives et politiques labellisées «développement durable»
- Expliquer les moyens politiques permettant d'appliquer le principe du pollueur payeur

CONTENU

- Présentation des tensions existantes entre différents groupes de pression dans le domaine du développement durable
- Présentation des moyens politiques et économiques nécessaires à la réduction des émissions polluantes
- Présentation des fondements en matière de politique environnementale

Durée: 1 jour
Date: Ve 21 janvier 2011
Réf.: ESO-11-201
Prix: Fr. 180.-

Nouvelles technologies et Eco-entreprises

Gérald Dayer et Pierre Lombardo, consultants externes

Travailler à la préservation de l'environnement n'est plus seulement un art de vivre mais c'est aussi un secteur rentable. Innover et prendre soin de l'environnement, c'est le défi qu'ont relevé certaines entreprises suisses. Cette formation propose de s'intéresser à trois entreprises qui sont actives dans ce domaine. Découvrir leurs difficultés, leurs réussites, leur véritable impact sur l'environnement et les défis qui les attendent vous permettront de développer une activité pédagogique sur les perspectives de ce secteur très dynamique.

OBJECTIFS

- Enrichir ses connaissances du tissu écolo-économique
- Etoffer ses compétences en matière de solutions écologiques

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- En matinée, visite d'une entreprise active dans le domaine des nouvelles technologies vertes
- L'après-midi, deux conférences animées par des entreprises labellisées écologiques

Durée: 1 jour
Date: Ve 28 janvier 2011
Réf.: ESO-11-202
Prix: CHF 180.-

Comment parler d'organisation aux étudiants?

François Vuilleumier, chargé de cours dans les écoles supérieures d'économie et techniques de Neuchâtel et Lausanne, conduite de projets d'organisation pour le compte de différents organismes privés ou publics.

L'enseignement de l'organisation s'est trop souvent limité à expliquer une succession d'outils d'organisation structurelle et/ou procédurale. Le lien entre les outils et le sens à apporter à la notion d'organisation manque souvent. Ce séminaire, axé sur la pratique, vous démontrera la philosophie de l'organisation, telle que développée dans le nouveau modèle de management de l'université de Saint-Gall, son application concrète dans des situations réelles et vous permettra de vous constituer une base de documents, d'exemples et d'exercices à réaliser en classe.

OBJECTIFS

- Présenter, de manière active et documentée, l'organisation à leurs apprenants
- Etablir des liens entre les éléments de l'organisation
- Identifier clairement les objectifs de la fonction organisation
- Distinguer les applications possibles de l'organisation dans tous les domaines de fonction d'une entreprise

CONTENU

- L'organisation dans une entreprise, à quoi ça sert?
- Le principe central de «poste de travail»
- Les principes de l'organisation structurelle
- Les principes de l'organisation procédurale
- Les outils d'organisation
- La notion de processus

Durée: 1 jour
Date: Ve 04 mars 2011
Réf.: ESO-11-203
Prix: Fr. 180.-

Les comportements sous le regard des neurosciences – de la motivation des collaborateurs à celle des élèves

Elisabeth Koestner, responsable de projets de recherche fondamentale en neurosciences en Faculté de médecine et enseignante en management à HEC et en Ressources Humaines.

Les comportements des êtres humains ont de tout temps fait l'objet d'attentions particulières. Ils sont encore aujourd'hui le centre de nombreuses préoccupations, notamment dans les entreprises: comment motiver une personne? Peut-on éviter les conflits? Comment mieux réussir l'implémentation d'un changement? Comment séduire le consommateur? La psychologie, la sociologie, les ressources humaines, le marketing s'intéressent de près à ces questions. L'avancée des connaissances sur le fonctionnement du cerveau permet de compléter, confirmer ou corriger ces différents éclairages. Les principes de fonctionnement neurobiologiques qui influencent la motivation des comportements rationnels, émotionnels ou sociaux ne peuvent qu'être utiles dans la transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

OBJECTIFS

- Mettre en évidence la complexité des systèmes sous-tendant les comportements (trucs et astuces)
- Porter un regard critique sur certaines pratiques professionnelles (RH)
- Réfléchir aux pistes pour améliorer la qualité de vie
- Expliquer les principes de base de la neurobiologie

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

En présentant les principes de base de la neurobiologie, nous montrerons comment des comportements individuels peuvent influencer des organisations, comment des conflits de travail peuvent être désamorçés, comment la motivation des collaborateurs ou des étudiants peut être stimulée, etc.

Lien entre savoir et savoir-faire.

Durée: 1 jour
Date: Ve 18 mars 2011
Réf.: ESO-11-204
Prix: CHF 180.–

Séminaire d'économie, Bienne – 2 jours

Pierre Lombardo, consultant externe

Regula Bouimarine, Mario Vinciguerra, enseignants au CFP

Journée «Economie politique»

La concurrence entre activités économiques est-elle souhaitable ou non? La stagflation fait-elle partie de notre réalité économique ou risque-t-elle de le devenir? Le niveau d'endettement des Etats est-il compatible avec le développement durable? Ce sont certaines des questions et des thèmes qu'aborderont les conférenciers lors de cette première journée de séminaire.

OBJECTIFS

- Appréhender les impératifs de la gestion de crise au sein des entreprises.
- Se positionner par rapport aux conflits d'intérêts entre les différents acteurs de l'économie (développement durable, finance, rentabilité)

Journée «Economie d'entreprise»

Quelles séquelles a laissé la crise économique dans les entreprises suisses? Une visite d'entreprise permettra de comprendre les stratégies mises en place et le succès de celles-ci. La loi sur les poursuites et faillites est-elle encore adaptée à la réalité du terrain? Un préposé à l'Office des poursuites et faillite fera un point de situation et traitera des spécificités en la matière. La création d'entreprise est-elle suffisamment soutenue en Suisse? L'exemple concret d'un jeune entrepreneur qui parle haut et fort de son expérience, ce sont certaines des questions et des thèmes qu'aborderont les conférenciers lors de cette seconde journée de séminaire.

OBJECTIFS

- Comprendre les difficultés liées à la création d'entreprise
- Mettre à jour ses connaissances en matière de droit des poursuites et faillites
- Utiliser des exemples concrets dans son enseignement dérivant d'une visite d'entreprise

CONTENU DES 2 JOURS

- Conférences présentées par différents responsables occupant des positions clés au sein d'entreprises leaders de notre pays
- Une fin de journée conviviale est organisée pour les participants, afin de leur permettre d'échanger avec les intervenants ou leurs collègues
- Visite d'une entreprise de la région bienneoise

Durée: 2 jours

Date: Je 5 mai et Ve 6 mai 2011

Lieu: Bienne

Réf.: ESO-11-205 (Je 5)

ESO-11-206 (Ve 6)

Prix: CHF 180.- par jour de formation

2.4 Technique – Artisanat

Les produits chimiques dangereux

Maria Benvenuti, enseignante professionnelle en chimie

La réforme des métiers Swissmem entre en vigueur à la rentrée 2009-2010. L'enseignement des produits toxiques et de la protection de l'environnement incombera désormais aux maîtres de pratiques. Ce cours s'adresse particulièrement aux maîtres professionnels concernés par ce changement.

Ce qu'il faut savoir pour protéger efficacement et durablement l'utilisateur et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques dangereux.

OBJECTIFS

- Identifier le contenu à enseigner aux apprentis en matière de produits toxiques et de protection de l'environnement, utilisable pour l'intégrer à son enseignement
- Inventorier le matériel pédagogique disponible dans ce domaine
- Prendre en compte les aspects légaux
- Expérimenter des situations simples en vue d'illustrer les dangers chimiques et écologiques de certains produits

CONTENU

- Les dangers chimiques et écologiques des produits / les procédures d'élimination des déchets
- Les mesures de protection individuelle et de l'environnement / les consignes de sécurité
- La gestion des accidents et des pollutions / le comportement en cas d'accident et de pollution
- Les aspects légaux correspondants / la réglementation d'achat, d'utilisation et d'élimination
- Le décodage des fiches techniques et des étiquettes / les principales classes de danger

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Expériences en laboratoire

Durée: 2 jours

Dates: Ve 12 et Sa 13 novembre 2010

Réf.: IAT-10-703

Lieu: Ecole des Métiers de Lausanne

Prix: CHF 360.-

2.5 Bureautique

Compétences dans le système U-CH

Corinne Sauge, directrice CeRFI SA, Genève

Qu'est-ce que la compétence? Comment sont construits les modules et les indicateurs?

OBJECTIFS

Apprendre à créer des tests orientés compétences selon le concept U-CH.

CONTENU

- Qu'est-ce que la compétence? Définition et «limites» posées par U-CH
- Comment sont construits les modules et les indicateurs (exemple PréAO)
- Présentation d'une épreuve PréAO et de sa grille de correction
- Présentation du travail d'un élève (épreuve PréAO) et correction commune
- Correction d'un participant en groupe

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Présentation des résultats des corrections
- Présentation des étapes de la création d'une épreuve
- Création d'une épreuve par groupe (données, proposition de solution et grille d'évaluation)
- Test des épreuves par les participants

Durée: 2 jours

Dates: Ma 9 et Me 10 novembre 2010

Réf.: ICT-10-355

Lieu: Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois (CPLN)

Prix: CHF 360.-

2.6 Maturité professionnelle

Interdisciplinarité en maturité professionnelle

André Godinat, responsable de la formation Interdisciplinarité en maturité professionnelle pour la Suisse romande, IFFP

La formation prépare les enseignants de la Maturité professionnelle à accompagner les étudiants pour le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP), prévu par le programme d'études cadre pour la Maturité professionnelle et dont le rôle est renforcé dans la nouvelle ordonnance fédérale entrée en vigueur en 2009.

OBJECTIFS

- Gérer l'élaboration, l'accompagnement, la réalisation et l'évaluation du Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)
- Maîtriser le sens de l'interdisciplinarité comme méthode et comme savoir spécifique liés à un projet d'action
- Conduire les participants à gérer la progression et la synthèse de leur démarche interdisciplinaire
- Maîtriser l'élaboration des critères d'évaluation en adéquation avec les objectifs du TIP

CONTENU

- Significations et concepts (méthode et forme de savoir)
- Trois niveaux d'apprentissage
- Différents types d'organisation
- Modèle pour une démarche de TIP
- Points stratégiques pour un TIP
- Compétences et savoirs à mobiliser
- Accompagnement et suivi des TIP
- Evaluation du TIP
- Résultats d'expériences réalisées depuis 2005

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Encadrement et accompagnements individualisés d'enseignants engagés dans le Travail interdisciplinaire en 2010-2011
- Exercices pratiques

Durée: 5 jours

Dates: Me 8 septembre, Me 29 septembre, et Me 10 novembre 2010

Mai 2011: présentation orale

1 jour: accompagnement individualisé

Réf.: MPR-10-300

Prix: CHF 900.-

2.7 Culture générale

Le contexte de la Culture générale

Gérald Dayer, responsable du domaine Maturité Professionnelle et Culture Générale à l'IFFP

L'enseignement de Culture générale a été introduit à l'école professionnelle au milieu du siècle passé. Le contenu de celui-ci a fortement évolué depuis lors. Aujourd'hui la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) postule que la Culture générale doit permettre d'accéder au monde du travail et d'y rester ainsi que de s'intégrer dans la société. La LFPr précise également que la personne en formation doit acquérir les connaissances et les compétences économiques, écologiques, sociales et culturelles qui lui permettront de contribuer au développement durable et développer des aptitudes et la disponibilité à apprendre tout au long de sa vie, d'exercer son sens critique et de prendre des décisions. C'est dans ce contexte particulier de la nouvelle loi sur la formation professionnelle que le nouveau plan d'étude de la Culture générale a été élaboré. Connaître ce contexte est déterminant pour enseigner la Culture générale car l'articulation du plan d'étude cadre devient lisible. C'est pourquoi cette formation s'adresse aux enseignants qui n'ont pas suivi un cursus dans la formation professionnelle en Culture générale.

OBJECTIFS

- Intégrer les bases légales de l'enseignement de la culture générale et la philosophie de la branche «Culture générale»
- Développer une pratique réflexive sur sa pratique en lien avec le plan d'étude cadre de la Culture générale

CONTENU

- Contexte légal
- Contexte de la Culture générale
- PEC et PEE
- Représentations de la Culture générale
- Domaines L&C et Société
- Aspects et compétences transversales

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Explicitation de sa représentation de la CG de manière individuelle
- Elaborer le schéma heuristique d'une définition de la CG qui fasse consensus pour le groupe
- Elaboration en commun d'une liste des thèmes d'enseignement maîtrisés et des thèmes à travailler

Durée: 3 jours

Dates: Me 29 septembre, Me 20 et 27 octobre 2010

Réf.: CGE-10-760

Prix: CHF 540.-

Culture générale – Offres

Domaine «Langue et Communication»

Entrer dans les coulisses d'un magazine pour mieux décrypter l'information

Samuel Socquet, écrivain – journaliste

Comment se construit un magazine? Où les journalistes trouvent-ils l'information? L'objectivité, est-ce que ça existe? Comment se manifeste la déontologie? Comment on écrit-on un article? Répondre à ces questions c'est avoir un autre regard sur la presse.

Date: Ve 10 septembre 2010

Réf.: CGE-10-761

Prix: CHF 180.–

Construire une argumentation dans le cadre du Travail personnel de fin de formation

Alexandre Schopfer, enseignant de Culture générale

L'argumentation n'est pas une fin en soi. Elle est, plus fondamentalement, un exercice inclus dans toutes les autres activités, tant de l'écrit que de l'oral; c'est en ce sens qu'elle doit être parfaitement bien maîtrisée à l'issue du parcours de formation. Elle prend toute son importance lors de la conduite, de la réalisation et de la défense orale du TP.

Date: Ve 11 mars 2011

Réf.: CGE-11-804

Prix: CHF 180.–

Domaine «Société»

ASPECT CULTURE

Histoire de l'Art

Jésaëlle Berner, lic. en Sciences sociales, enseignante de Culture générale et une spécialiste historienne de l'Art

Enseigner la Culture générale c'est aussi rechercher le moyen adéquat pour développer des compétences de production orale et/ou écrite. L'art semble être une voie riche de potentiel pour atteindre ces objectifs. Cette journée de formation s'agence en deux volets: d'une part, la découverte des processus de création des artistes peintres reconnus et, d'autre part, l'utilisation des moyens didactiques permettant aux élèves de se situer face à ces œuvres.

Date: Ve 17 septembre 2010

Réf.: CGE-10-763

Prix: CHF 180.–

Sociologie de l'image

Salvatore Bevilacqua, anthropologue, institut universitaire de la médecine et de la santé publique, Joseph Nughes, lic. en sciences sociales, didacticien de la sociologie, enseignant de Culture générale

Maurizio De Luca, lic. en sciences sociales, enseignant de Culture générale

Ce que comprend un spectateur quand il interprète une image en tant qu'objet support de sens (du «beau» ou du «vrai», par exemple) est le produit d'un contexte culturel et historique. En d'autres termes, ce n'est pas l'image qui définit le goût esthétique de l'individu mais le goût esthétique qui «fait» l'image. Comment faire une place au film de fiction dans l'enseignement de la culture générale, et cela dans une approche d'éducation au cinéma? Comment passer du film vu comme «simple» divertissement au film vu comme objet culturel digne de réflexion et donc d'apprentissage?

Date: Ve 1^{er} octobre 2010

Réf.: CGE-10-764

Prix: CHF 180.–

Corps, santé et sociétés

Salvatore Bevilacqua, anthropologue, institut universitaire de la médecine et de la santé publique

Les dimensions socio-anthropologiques et historiques fondamentales du corps et de la santé sont contingentes du groupe social. Les pratiques (thérapeutiques, hygiéniques, de transformation, etc.) et les représentations sociales culturalisent le corps biologique et traduisent un ordre social propre à chaque société, qu'elle soit proche ou lointaine, présente ou passée. A partir de ces éléments, il sera possible d'aborder avec les élèves une thématique centrée sur la santé, la santé de l'Autre, les marquages corporels, les modèles alimentaires, etc.

Date: Ve 5 novembre 2010

Réf.: CGE-10-765

Prix: CHF 180.–

ASPECT ECOLOGIE

Développement durable: enjeux

David Maradan, chargé de cours au Département d'Economie Politique de l'Université de Genève

Le développement durable est une réalité complexe qui implique une dimension politique, économique, sociale et environnementale. En partant des interactions entre la croissance économique, la qualité de l'environnement et la répartition des ressources, cette formation présente les fondements des politiques environnementales actuelles.

Date: Ve 21 janvier 2011

Réf.: ESO-11-201 (*Détails dans le chapitre 2.3 Economie et Société p.125*)

Prix: CHF 180.–

La dimension politique du développement durable

René Longet, président d'Equiterre

Les enjeux d'une inscription du développement durable dans les politiques et pratiques en matière d'éducation, de formation et de travail sont au centre de ce séminaire. Pour les acteurs sociaux, satisfaire aux obligations légales ne suffit plus. Il faut aller au delà en investissant davantage dans l'être humain et l'environnement. Comment les institutions, les entreprises, les collectivités peuvent-elles jouer un rôle dans la détermination et l'orientation de ce processus de transformation? Le capitalisme néolibéral est-il compatible avec le développement durable? N'y a-t-il pas place pour l'écriture d'un autre modèle économique? Sur quels grands principes? Quels contenus donner à l'éducation et à la formation pour que les citoyens deviennent des acteurs du développement durable?

Date: Ve 4 février 2011

Réf.: CGE-11-802

Prix: CHF 180.–

Environnement: Etat de la recherche. Quelles perspectives en Suisse et dans le monde?

Martine Rebetez, professeure à l'Université de Neuchâtel et collaboratrice scientifique de l'institut fédéral WSL

Au moment où le réchauffement de notre planète occupe le devant de la scène, faire le point de la situation semble essentiel. Quel est l'état actuel de la recherche au niveau environnemental? Comment démêler l'écheveau des affirmations contradictoire que les médias nous livrent quotidiennement? Comment aborder avec les élèves le contenu des récentes polémiques qui visent à discréditer les scientifiques?

Date: Ve 11 février 2011

Réf.: CGE-11-803

Prix: CHF 180.–

ASPECT: IDENTITÉ ET SOCIALISATION

La question de l'identité à l'heure du pluralisme religieux

Xavier Gravend-Tirole, philosophe et théologien, maître assistant, UNIL

La question de l'identité revient souvent dans les journaux, tant du côté européen ou nord-américain, que dans les pays émergents. Qu'entendons-nous par «identité»? Comment la confrontation à l'autre, les appartenances ou les mémoires, par exemple, participent-elles à la construction de l'identité? A partir de quoi certaines revendications identitaires prennent-elles formes? Quels enjeux politiques sous-jacents à ces postures peuvent être repérés et comment alors les interpréter? Comment aborder certains aspects de cette riche problématique en classe?

Date: Ve 8 octobre 2010

Réf.: CGE-10-767

Prix: CHF 180.–

L'identité de l'adolescent et la communication

Delphine Chevalley, psychologue, psychothérapeute, enseignante

La période adolescente est caractérisée par de fortes amitiés et l'appartenance à un groupe, qui permettent de construire son identité. Il y a un investissement personnel accru envers les pairs. C'est dans la confrontation aux autres que s'opère la découverte de ce qu'on est. Pour l'enseignant, il est nécessaire de construire de la crédibilité à l'égard des élèves. Pour les adultes en situation de formation, la crédibilité repose sur l'expérience de l'intervenant, son parcours, son statut... Pour les adolescents, elle repose sur la qualité de la relation et de la communication. Dès lors, aborder la question de l'identité en Culture Générale prend sens.

Date: Ve 19 novembre 2010

Réf.: CGE-10-768

Prix: CHF 180.–

Droit pénal des mineurs

Mireille Reymond, présidente du Tribunal des mineurs du Canton de Vaud

L'augmentation de la violence verbale et physique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école questionne sur les représentations et l'identité de ces jeunes gens engagés dans ce processus. Les médias relaient constamment les incidents et les instances politiques cherchent des solutions pour gérer la violence des jeunes. Cette journée de formation sur le droit pénal des mineurs vous donnera des informations et des outils pour développer un thème ou enrichir un thème existant.

Date: Ve 3 décembre 2010

Réf.: ESO-10-168 (*Détails dans le chapitre 2.3 Economie et Société p. 123*)

Prix: CHF 180.–

ASPECT TECHNOLOGIE

Nouvelles technologies et Eco-entreprises

Gérald Dayer, Pierre Lombardo, consultants externes

Travailler à la préservation de l'environnement n'est plus seulement un art de vivre mais est aussi un secteur rentable. Innover et prendre soin de l'environnement c'est le défi qu'ont relevé certaines entreprises en Suisse. Cette formation propose d'étudier trois entreprises qui sont actives dans ce domaine. A partir de leurs difficultés et de leurs réussites on peut développer une activité pédagogique sur les perspectives de ce secteur très dynamique.

Date: Ve 28 janvier 2011

Réf.: ESO-11-202 (*Détails dans le chapitre 2.3 Economie et Société p. 126*)

Prix: CHF 180.–

Les comportements sous le regard des neurosciences – de la motivation des collaborateurs à celle des élèves

Elisabeth Koestner, formation en neurobiologie et en management

Les comportements des êtres humains ont de tout temps fait l'objet d'attentions particulières. Ils sont encore aujourd'hui le centre de nombreuses préoccupations, notamment dans les entreprises: comment motiver une personne? Peut-on éviter les conflits? Comment mieux réussir l'implémentation d'un changement? Comment séduire le consommateur? La psychologie, la sociologie, les ressources humaines, le marketing s'intéressent de près à ces questions.

Date: Ve 18 mars 2011

Réf.: ESO-11-204 (Détails dans le chapitre 2.3 Economie et Société p. 128)

Prix: CHF 180.–

Ethique et nouvelles technologies

Prof. François Dermange, professeur d'éthique, Université de Genève

L'évolution technologique toujours plus rapide ne laisse guère de temps aux décideurs, aux législateurs et autres parties prenantes pour anticiper et intégrer les changements avant de devoir s'adapter à la nouvelle vague de transformations. Compte tenu du peu de temps disponible pour une réflexion approfondie en la matière, la communauté internationale doit souvent opérer instantanément des choix aux répercussions morales et éthiques graves. Faut-il développer les infrastructures publiques ou permettre que les investisseurs soient des utilisateurs privilégiés? Laisser la technologie se développer à sa guise ou tenter de programmer les machines pour la sauvegarde des droits de l'homme?

Date: Ve 25 mars 2011

Réf.: CGE-11-805

Prix: CHF 180.–

Apports des TIC (Technologie de l'information et de la communication)

Nicolas Rebord, formateur à l'IFFP

Les technologies nouvelles ont le pouvoir de stimuler le développement des habiletés intellectuelles telles que la capacité de raisonner, de résoudre des problèmes, d'apprendre à apprendre et de créer. Les nouvelles technologies peuvent contribuer de plusieurs façons à améliorer l'acquisition de connaissances et le développement des habiletés et des attitudes qui sont reliées à ces connaissances. La nature et l'ampleur de ces apprentissages dépendent notamment de l'acquis préalable des élèves et des activités qu'ils accomplissent avec les nouvelles technologies. Le temps d'attention soutenue ou de concentration que la majorité des élèves sont prêts à consacrer à des activités d'apprentissage est plus élevé lorsqu'ils utilisent une technologie nouvelle qu'avec des moyens traditionnels.

Date: Ve 1^{er} avril 2011

Réf.: CGE-11-806

Prix: CHF 180.–

3 AUX DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT, D'INSTITUTION ET ÉQUIPES DE DIRECTION

Ateliers thématiques

Sous forme d'ateliers de 4 heures et à raison de 2 moments dans l'année (Session d'automne et de printemps), l'IFFP offre un espace privilégié d'échanges de savoirs et de pratiques entre pairs.

C'est l'occasion de:

- Faire le point et de s'enrichir au contact de spécialistes de la question
- Se ressourcer auprès de collègues et faire fructifier son réseau

Lors de ces rencontres, les thèmes sont traités à la fois au travers de vos différentes expériences et des contenus amenés par des intervenants.

Organisés sur des jeudis après-midi, ces ateliers se dérouleront à l'IFFP de 13h30 à 17h30.

Pour 2010- 2011, **la session d'automne** sera consacrée au thème suivant:

Manager la fonction «formation» en institution/ école professionnelle

Stéphane Jacquemet, chargé d'enseignement FAPSE - Formation des Adultes (Université de Genève); formateur consultant

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Définir le statut et le pourtour de la fonction formation
- Analyser les enjeux externes et internes qui influencent le développement de la formation
- Identifier les différents acteurs prenant part, de près ou de loin, à la fonction formation
- Établir les principaux processus de travail afin de manager adéquatement la fonction
- Positionner une offre selon différents axes (produits, compétences, culture, etc...)

CONTENU

- Ingénierie institutionnelle (politique de formation et plan directeur)
- Analyse stratégique
- Cartographie et logiques d'acteurs
- Conception de l'offre et pilotage
- Marketing institutionnel

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Articulation entre des moments d'exercices (individuels ou en groupes) et des exposés Remise de documents théoriques, d'exercices, de supports opérationnels, de bibliographie

Durée: 4 heures
Date: Je 11 novembre 2010
Réf.: DOS-10-210
Prix: CHF 250.-

Une session de printemps
 vous sera proposée à l'automne 2010

Formation en Direction d'Institutions de Formation (FORDIF)

CONTEXTE

La profession de responsable d'institution vit des changements importants depuis plusieurs années. Certains sont dus à l'évolution du contexte social et culturel; d'autres sont de nature institutionnelle et politique, comme le développement d'une autonomie – achevé ou en cours et variable selon les cantons – des établissements scolaires, et entraînent des responsabilités accrues pour leurs cadres.

BUT DE LA FORMATION

C'est dans ce contexte que s'inscrit la nouvelle formation proposée aux responsables d'institutions de formation. L'intégration des formations proposées dans des Hautes écoles tertiaires romandes permettra de renforcer la légitimité des cadres des institutions de formation dans l'accomplissement de leurs tâches et dans la mobilisation de leurs collaborateurs, notamment dans le cadre de projets de développement porteurs.

La formation vise ainsi le développement de compétences liées à l'organisation du travail scolaire en vue d'un enseignement toujours plus efficace et équitable, au management stratégique, à la communication, au leadership, au développement de la communauté d'apprentissage, à l'analyse ainsi qu'à l'intervention dans l'environnement social et institutionnel.

Face à l'évolution du contexte social et professionnel et à l'émergence de besoins en nouvelles compétences, la formation offre une réponse appropriée aux responsables d'institutions de formation comme à leurs autorités d'engagement.

Le **CAS** en administration et direction d'institutions de formation s'adresse aux nouveaux directeurs et adjoints de direction, membres d'équipes de direction et inspecteurs scolaires.

Le **DAS** en gestion et direction d'institutions de formation s'adresse aux directeurs, adjoints de direction et cadres en poste depuis 1 à 2 ans.

Le **MAS** en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation vise les directeurs d'établissement et cadres en poste depuis 3 à 4 ans.

Pour l'accès au DAS, le CAS est exigé; pour l'accès au MAS, le diplôme du DAS est exigé.

suite page 148

Prix: CAS: CHF 6'000.–
DAS: CHF 7'000.–
MAS: CHF 9'000.–

Informations complémentaires sur le site: www.fordif.ch

MAS 60 ECTS (DAS + 30 ECTS)	MAS-MEM 10 ECTS Mémoire professionnel		
	MAS-INT 5 ECTS Changement de paradigme dans la professionnalisation des métiers de l'éducation		
	MAS-3 5 ECTS La politique de la formation et les autres politiques publiques		
	MAS-2 5 ECTS Analyse et évaluation des politiques de l'éducation		
	MAS-1 5 ECTS L'institution dans le paysage de la politique de la formation		
DAS 30 ECTS (CAS + 20 ECTS)	INT-2 5 ECTS Leadership au service du succès de l'institution de formation		
	ODT-2 5 ECTS Suivi de la qualité de l'enseignement-apprentissage	MAN-2 5 ECTS Conduite et développement de l'institution de formation	CRA-2 5 ECTS Utilisation des leviers d'action offerts par la communauté d'apprentissage
CAS 10 ECTS	INT-1 Le métier de directeur d'institution de formation: entre pilotage et leadership		
	ODT-1 3 ECTS Composantes de l'organisation du travail au sein d'une institution de formation	MAN-1 3 ECTS Gestion administrative d'une institution de formation	CRA-1 3 ECTS L'institution de formation et ses responsabilités face aux partenaires
	Organisation du travail (ODT)	Management (MAN)	Communauté et réseau d'apprentissage (CRA)

4 AUX EXPERTS DES PROCÉDURES DE QUALIFICATION

Devenir expert aux procédures de qualification de fin d'apprentissage

CONCEPT DE FORMATION

La formation initiale est composée de deux types de cours: le cours d'INTRODUCTION et le cours SPÉCIFIQUE. Le cours d'introduction doit impérativement être suivi avant tout autre cours par tout expert débutant dans la fonction et la formation. Par contre, le cours spécifique doit être suivi chaque fois qu'il est mis sur pied pour pouvoir continuer à fonctionner en tant qu'expert. Les autres cours décrits ci-dessous font partie de la formation continue d'expert.

Le cours d'INTRODUCTION dure un jour et il est offert chaque année. Plusieurs dates, réparties sur les jours de la semaine et sur l'année, offrent un choix très grand à la personne qui doit suivre ce genre de cours. Le contenu du cours d'introduction traite des bases légales ainsi que de la fonction et du rôle de l'expert.

Le cours SPÉCIFIQUE, d'une durée d'un à deux jours, est propre à une profession. Il est uniquement axé sur l'examen de fin d'apprentissage traditionnel tel que décrit dans l'ordonnance de formation. Cependant il n'est offert que lors de la modification d'un règlement d'apprentissage ou d'une ordonnance de formation.

Le cours AUTRES PROCÉDURES DE QUALIFICATION est réservé aux personnes ayant suivi les 2 cours ci-dessus et dont la profession a mis en place d'autres possibilités d'obtenir le Certificat Fédéral de Capacité. Ce type de cours dure deux jours avec un travail à réaliser entre les deux rencontres.

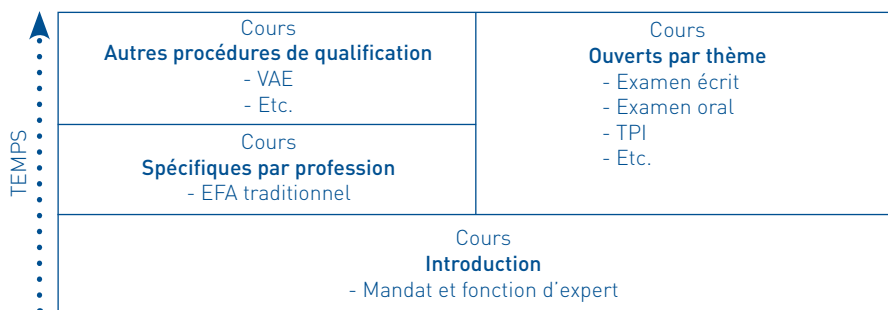
Le cours OUVERT traite du développement et de l'approfondissement d'une problématique prédéfinie indépendamment d'une profession spécifique. Il dure un jour.

Conditions pour être expert

Rappelons encore que pour pouvoir faire partie du collège d'experts il faut correspondre au profil exigé par la profession concernée pour former un apprenti. Il faut aussi être en activité et avoir suivi la formation d'expert aux procédures de qualification comme décrite ci-dessus.

Conditions pour s'inscrire à la formation d'expert

Etant donné que tout expert sera sous la responsabilité du canton qui organise l'examen et sera subordonné à la personne qui représente la profession, il faut l'accord de l'organisation du monde du travail et l'accord du canton pour lequel la personne fonctionnera.



Toute l'offre est à consulter sur le site www.iffp-suisse.ch

5 LES OFFRES DE COURS À LA CARTE

Modalités et exemples de formations organisées en institutions

A la demande d'une équipe d'enseignants, d'un établissement, d'un service cantonal, d'une association professionnelle ou d'une entreprise, l'ensemble de l'offre proposée dans cette brochure peut être organisée dans vos institutions.

Il est aussi envisageable que plusieurs structures, géographiquement proches, se réunissent pour mettre à disposition de leurs collaborateurs une mesure de formation. L'IFFP peut participer à favoriser ce rapprochement.

Cette formule présente l'avantage de favoriser le développement d'un cadre de référence partagé. En outre, elle contribue à réduire les coûts directs de la formation, les déplacements des collaborateurs puis permet la négociation d'un calendrier et de modalités de déroulement particulières. Le nombre de participants est fixé d'entente entre le demandeur, l'intervenant et l'IFFP.

Conditions financières

Pour l'année 2010-2011, nous facturons aux institutions demandeuses les coûts directs de la formation à savoir: le montant des honoraires de l'intervenant auquel s'ajoutent les frais de déplacement, de repas de midi et d'hébergement si besoin ainsi que les coûts des supports de cours.

QUELQUES-UNES DES THÉMATIQUES RETENUES PAR LES INSTITUTIONS EN 2009-2010

- **Evaluer les acquis de la formation, comment s'y prendre?**
- **Sensibilisation à la médiation**
- **Quels aménagements pédagogiques pour soutenir l'apprentissage d'un apprenti dyslexique?**
- **Des contenus de formation vers la compétence**
- **Les Ateliers de raisonnement logique**
- **L'échec scolaire**
- **Enseignement et motivation des élèves**
- **L'évaluation, comment la construire?**

6 CONSEIL ET SERVICE

Conseil et service

Carole Gollut, coordinatrice Conseil et Service, IFFP

FORMATION CONTINUE «SUR MESURE»

Vous souhaitez que la formation soit une occasion de développement professionnel et/ou un levier de développement organisationnel en :

- Développant des compétences individuelles et/ou collectives
- Soutenant une dynamique de projet
- Entretien un processus de réflexion et d'amélioration continue
- Accompagnant une évolution durable des pratiques

Nous vous proposons un accompagnement ou une formation «sur mesure» (coaching, gestion de crise, supervision, analyse ou échange de pratique, analyse de l'activité, conseil et orientation, session de formation ad hoc, etc.) pour répondre à vos besoins.

En collaboration avec vous et à partir de vos attentes, nous élaborons des prestations innovantes. Ci-dessous les principales étapes de notre démarche :



L'IFFP DISPOSE

- De compétences dans le domaine de l'ingénierie et du conseil en formation
- D'expérience dans le bilan et la validation des acquis expérimentiels
- De savoir-faire pour vous assister dans la construction de projets de formation
- De professionnels expérimentés en psychopédagogie
- D'un réseau étendu de contacts avec des intervenants issus de domaines variés

Sur votre demande, ces ressources peuvent être mises à votre disposition sous la forme d'un mandat de Conseil et Service.

7 APERÇU DE LA FORMATION INITIALE

Aperçu de la formation initiale à l'IFFP

Vous êtes enseignant ou formateur dans la formation professionnelle? Vous êtes donc concerné par une formation pédagogique. Ce document vous permet de déterminer le parcours de formation pédagogique qui vous est destiné. Il vous permet de répondre aux questions:

- Quelle formation pédagogique puis-je ou dois-je entreprendre?
- Comment m'y prendre pour m'inscrire à l'IFFP pour entreprendre une formation pédagogique?

QUELLE FORMATION PÉDAGOGIQUE DOIS-JE ENTREPRENDRE?

L'IFFP propose différents parcours de formation pédagogique en fonction du type d'enseignement que vous dispensez:

- Enseignant de théorie des branches professionnelles et de pré-apprentissage
- Enseignant de Culture générale selon le PEC-CG
- Enseignant à la Maturité professionnelle
- Enseignant en école supérieure
- Formateur de pratique professionnelle

Le tableau ci-contre indique la formation pédagogique qui vous est destinée en fonction de vos activités d'enseignant ou de formateur.

DÉMARCHE D'INSCRIPTION À L'UNE DES FORMATIONS PÉDAGOGIQUES

L'IFFP effectuera une vérification portant sur (conditions d'admission):

- Le fait que vous êtes en emploi comme enseignant ou formateur dans la formation professionnelle pour un minimum de 4 heures hebdomadaires
- Vos titres de formation en rapport avec le domaine d'enseignement
- Vos expériences professionnelles en dehors des dispositifs de formation
- Vos titres de formation en Culture générale

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements ainsi que les documents et la procédure d'inscription sur notre site.

DOMAINE D'ENSEIGNEMENT	TAUX D'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT	FORMATION À ENTREPRENDRE
Préapprentissage, branches professionnelles, école supérieure, maturité professionnelle	Enseignants de branches professionnelles ayant un taux d'activité de plus de 50%	Diplôme 1800 heures
	Enseignants de branches professionnelles ayant un taux d'activité compris entre 4 heures et 50%	Certificat 300 heures
Ecole supérieure	Enseignants ayant un taux d'activité de plus de 50%	Diplôme 1800 heures
	Enseignants ayant un taux d'activité compris entre 4 heures et 50%	Certificat 300 heures
Enseignants de Culture générale selon le PEC-CG de la formation professionnelle	Enseignants déjà habilités à enseigner au secondaire II	Certificat 300 heures
	Enseignants porteurs d'un titre de formation pédagogique d'une HEP	Diplôme 1800 heures 300 heures de pédagogie professionnelle + formation complémentaire selon le PEC-CG
	Enseignants porteurs d'un bachelors en rapport à la culture générale d'une université	Diplôme 1800 heures
Formateurs de pratique	Enseignants de la pratique professionnelle ayant un taux d'activité de plus de 50%	Certificat 600 heures
	Enseignants de la pratique professionnelle ayant un taux d'activité compris entre 4 heures et 50%	Certificat 300 heures

8 INFORMATIONS PRATIQUES

Formulaire d'inscription pour cours de perfectionnement

DÉSIGNATION DU COURS:

Cours n°:
 du: au: à:

INDICATIONS PERSONNELLES:

Nom: Prénom:
 Année de naissance: Lieu d'origine:
 Rue et n°:
 N° postal: Domicile:
 E-mail: Tél. privé:
 Branche(s) d'enseignement:
 Statut de l'enseignant: Taux d'activité:%

INDICATIONS INSTITUTIONNELLES:

Institution:
 Rue et n°:
 N° postal: Localité:
 E-mail: Tél.:

FACTURATION (à cocher svp): adresse institution adresse privée

ATTENTES PRIORITAIRES:

Je m'inscris à ce cours pour acquérir les compétences suivantes:

-
-
-

COMPLÉTER MANUELLEMENT:

Lieu/Date:
 Signature du participant:
 Lieu/Date:
 Timbre et signature de l'école:

A retourner à:
 IFFP, case postale 192, 1000 Lausanne 16 Malley, tél.: 021 621 82 00, Fax: 021 626 09 30

Conditions générales pour l'inscription aux cours de perfectionnement

INSCRIPTION

Avant toute procédure d'inscription, l'accord de la direction de l'école est indispensable. Il est possible de s'inscrire par voie électronique, par le biais de l'application «click&book»: www.cb.iffp-suisse.ch. A la fin de la procédure d'inscription, un mail de confirmation de réception est généré par le système. En l'absence de ce dernier, la procédure n'a vraisemblablement pas abouti. Il est aussi possible de s'inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-contre mais l'inscription en ligne est recommandée.

Il n'y a pas de délais d'inscription sauf conditions particulières précisées dans l'offre. Toutefois, nous recommandons aux participants de s'inscrire le plus tôt possible, et au moins un mois avant le début de la formation car c'est à ce moment là que l'IFFP prend la décision d'ouvrir ou d'annuler la session de formation.

Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

Trois semaines avant la date de démarrage, vous recevez une confirmation par mail qui rappelle le thème de la formation, l'intervenant, la ou les date(s), le lieu, les horaires et la fiche de présentation de la formation est annexée. L'inscription engage le participant à fréquenter la formation et à en régler la facture.

FACTURATION

L'IFFP adresse la facture aux participants avant le début du cours.

Le repas, les frais de voyage et d'hébergement éventuel ne sont pas compris dans le prix de la session de formation.

Les cantons définissent les modalités de prise en charge des coûts de formation ainsi que les frais accessoires. Votre école vous renseigne sur les barèmes appliqués. C'est sur la base de la fiche de défraiement de la formation dûment signée et remplie (prix du cours, frais accessoires, frais de voyage, repas, hébergement) que votre école ou votre institution peut vous rembourser tout ou partie de vos dépenses.

LIEUX ET HORAIRES

Sans autre indication précisée dans la brochure, les formations se déroulent dans les locaux de l'IFFP mais le lieu est rappelé dans la confirmation. Concernant les horaires: en principe, les cours débutent à 9h00 et doivent comporter 8 périodes d'enseignement (soit 6 heures). Les pauses du matin, midi et d'après-midi sont décomptées en plus des 6 heures et sont le résultat d'une négociation entre le formateur et le groupe.

suite page 160

DÉSISTEMENT

Il doit impérativement être annoncé par écrit à la collaboratrice responsable de l'administration des cours et se règle comme suit:

- jusqu'à 30 jours avant le début de la formation: l'inscription est annulée sans frais
- entre le 29ème jour et le jour avant la formation: 50% du prix
- après le début du cours: 100% du prix

L'absence attestée par un certificat médical est prise en compte, un dédommagement de CHF 50.- sera facturé pour les frais administratifs.

ANNULATION

Les sessions de formation ne réunissant pas le nombre de participants requis peuvent être annulées. Les personnes inscrites sont informées par mail au plus tard une semaine avant le début de la formation.

ATTESTATION DE PARTICIPATION

L'IFFP délivre une attestation de participation pour les formations courtes (de 1 à 5 jours) du domaine Perfectionnement pour autant que la formation ait été suivie dans son entier.

CERTIFICAT MODULAIRE

Trois formations sont concernées:

- Ateliers de raisonnement logique
- Techniques d'aide à l'explicitation: formation de base
- Constituer son bilan de compétences

Le certificat modulaire est délivré aux participants pour autant que les travaux d'évaluation soient validés et que la participation au 80% du temps de formation soit effective.

RESPONSABILITÉ

L'IFFP décline toute responsabilité en cas de vol, d'objet perdus, d'accident ou de maladie, de dommage à la propriété survenant lors de la formation.

Proposition d'insertion d'une formation dans l'offre IFFP



EIDGENÖSSISCHES
HOCHSCHULINSTITUT
FÜR BERUFSBILDUNG

INSTITUT FÉDÉRAL
DES HAUTES ÉTUDES
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ISTITUTO
UNIVERSITARIO FEDERALE
PER LA FORMAZIONE PROFESSIONALE

La brochure annuelle de formation doit être le reflet de vos besoins en formation continue. Pour contribuer à ce qu'elle suive l'évolution de ceux-ci, vous pouvez nous transmettre des pistes à explorer. A réception, nous prendrons contact avec vous pour voir comment, ensemble, nous pouvons concrétiser l'offre.

Auteur de la proposition

Nom:

Prénom:

Tél.:

Thème de la formation souhaitée:

.....

.....

Version papier, à retourner à l'IFFP

Avenue de Provence 82 – CP 192 – CH 1000 Lausanne 16 Malley – Fax: 021 621 09 30

Document à télécharger sur le site: www.iffp-suisse.ch
et à envoyer à l'adresse mail suivante: la.formationcontinue@iffp-suisse.ch

Les collaborateurs du secteur Formation Continue

Daniel Lambelet

Responsable du secteur
Tél: 021 621 82 61
daniel.lambelet@iffp-suisse.ch

Formation Continue Certifiante

Patrick Rywalski

Responsable du domaine
Tél: 021 621 82 72
patrick.rywalski@iffp-suisse.ch

Roxanne Bruchez Ischi

Responsable de projet
Tél: 021 621 82 52
roxanne.bruchezischi@iffp-suisse.ch

Magali Feller

Responsable de projet
Tél: 021 621 82 24
magali.feller@iffp-suisse.ch

Carole Gollut

Maître d'enseignement
Tél: 021 621 82 39
carole.gollut@iffp-suisse.ch

Administration

Marie-Jane Berchten

Tél: 021 621 82 01
marie-jane.berchten@iffp-suisse.ch

Cours pour experts

Jean-Marc Pouly

Responsable du domaine
Tél: 021 621 82 15
jean-marc.pouly@iffp-suisse.ch

Roxanne Bruchez Ischi

Responsable de projet
Tél: 021 621 82 52
roxanne.bruchezischi@iffp-suisse.ch

Nicolas Rebord

Responsable de projet
Tél: 021 621 82 04
nicolas.rebord@iffp-suisse.ch

Administration

Géraldine Clément

Tél: 021 621 82 14
geraldine.clement@iffp-suisse.ch

Perfectionnement

Laurence Perretten

Responsable du domaine
Tél: 021 621 82 60
laurence.perretten@iffp-suisse.ch

Gérald Dayer

Culture générale et maturité
professionnelle
Maître d'enseignement
Tél: 021 621 82 47
gerald.dayer@iffp-suisse.ch

Magali Feller

Responsable de projet
Tél: 021 621 82 24
magali.feller@iffp-suisse.ch

Kathrin Jonas Lambert

Responsable de projet «Langues»
Tél: 021 621 82 89
kathrin.jonaslambert@iffp-suisse.ch

Pierre Lombardo

Collaborateur externe
«Economie & société»

Verena Pequignot

Responsable de projet «Langues»
Tél: 021 621 82 89
verena.pequignot@iffp-suisse.ch

Administration

Isabelle Guymard

Tél: 021 621 82 21
isabelle.guymard@iffp-suisse.ch

Janick Pelozzi

Tél: 021 621 82 29
janick.pelozzi@iffp-suisse.ch

IFFP

Institut régional de Lausanne
Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP
Avenue de Provence 82
Case postale 192
1000 Lausanne 16
Téléphone +41 21 621 82 00
Fax +41 21 626 09 30

EHB

Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB
Kirchlindachstrasse 79
3052 Zollikofen
Téléphone +41 31 910 37 00
Fax +41 31 910 37 01

IUFFP

Institut régional de Lugano
Istituto universitario federale per la formazione professionale IUFFPV
Via Besso 84/86
6900 Lugano
Téléphone +41 91 960 77 77
Fax +41 91 960 77 66
